

Réunion du secteur des ingénieurs itihadis

La Commission préparatoire du secteur des ingénieurs itihadis s'est réunie au siège de l'USFP à Rabat. Cette réunion, qui a vu la présence de Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique du parti, a été consacrée à débattre des préparatifs du prochain Congrès national dudit secteur prévu au courant de cette année.



Quand la niyya fait défaut

Il ne s'agit pas de l'intention dans son acception religieuse, mais de la volonté active d'agir collectivement et individuellement pour l'intérêt commun

Par Mohamed Lmoubariki



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9900

Mardi 18 Avril 2023

Dans les règles de l'art *Amina Selmane nommée représentante de l'UMA auprès de l'UA*

Et Agler de se perdre dans ses stupides divagations et ses ignominieuses réactions !



À la réunion du CPS de l'UA

Le Maroc appelle à l'arrêt immédiat des hostilités et à la reprise du dialogue en faveur d'une paix et d'une stabilité durables au Soudan



Le Maroc a appelé, dimanche à Addis-Abeba, devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) à l'arrêt immédiat des hostilités et à la reprise du dialogue en faveur d'une paix et d'une stabilité durables au Soudan.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors d'une réu-

nion du CPS sur la situation au Soudan, a affirmé que le Maroc qui est profondément préoccupé par la situation actuelle au Soudan, exhorte les deux parties, les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide à déclarer une cessation immédiate des combats.

"Nous appelons donc à un arrêt immédiat des violences pour garantir la sécurité des civils et

créer les conditions nécessaires pour la reprise du dialogue et des négociations pacifiques pour préserver l'unité et la souveraineté de ce pays frère", a souligné le diplomate marocain.

"Nous sommes convaincus que la violence ne peut jamais être la solution à un conflit et que le dialogue est la seule voie pour parvenir à une paix durable. A cet égard, notre Délégation appelle le Président de la Commission de l'UA à user de ses bons offices pour accélérer la reprise du dialogue entre les différents acteurs, et ce conformément à l'article 10 du protocole du CPS", a réaffirmé M. Arrouchi. Le Maroc exhorte donc toutes les parties impliquées dans le conflit à faire preuve de retenue et à travailler ensemble pour trouver une solution pacifique à cette crise, a ajouté le diplomate marocain. "Nous sommes prêts à apporter tout le soutien nécessaire pour aider le Soudan à surmonter cette période difficile et à construire un avenir de paix, de stabilité et de prospérité pour son peuple", a affirmé M. Arrouchi.

"Nous espérons que tous les acteurs impliqués dans le conflit répondront positivement à cet appel et prendront des mesures immédiates pour mettre fin aux hostilités", a réitéré le diplomate marocain, appelant la Communauté internationale à soutenir le processus de paix et de stabilité dans ce pays frère.

Tenue au Caire d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes sur la situation au Soudan

Les travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des délégués permanents ont débuté, dimanche au Caire, pour discuter de l'évolution de la situation au Soudan.

La réunion, à laquelle le Maroc est représenté par Ahmed Tazi, ambassadeur du Maroc en Egypte et représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue des Etats arabes, se tient à la demande de l'Egypte et de l'Arabie Saoudite après la récente escalade au Soudan à la suite d'affrontements armés entre les deux parties au conflit, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR).

La réunion vise à consulter et à coordonner entre les pays arabes pour examiner les moyens de désamorcer la crise actuelle et œuvrer à rétablir la stabilité dans l'Etat du Soudan dès que possible.

Dans un discours prononcé lors de la séance d'ouverture, le délégué adjoint de l'Egypte auprès de la Ligue arabe, Obaida El-Dandarawy, a confirmé que son pays appelle à des solutions pacifiques pour sortir de la crise actuelle au Soudan et assurer la stabilité du pays, saluant tous les efforts de la Ligue des Etats

arabes pour soutenir le Soudan dans la résolution de la crise actuelle.

M. El-Dandarawy a souligné que la signature de la déclaration constitutionnelle au Soudan a jeté les bases d'un partenariat solide entre les composantes du pouvoir, ajoutant que l'Egypte n'a pas hésité à fournir tous les moyens de soutien au Soudan dans un effort pour surmonter cette étape sensible et servir les intérêts du peuple soudanais.

Il a mis en avant que l'Egypte continuera de soutenir le Soudan et d'apporter son appui au modèle soudanais basé sur le partenariat entre civils et militaires et jetant des bases solides pour un système démocratique constant et stable.

Pour sa part, le chargé d'affaires de l'ambassade du Soudan en Egypte et représentant permanent par intérim du Soudan auprès de la Ligue des Etats arabes, Alsadiq Omar Abdallah, a fait remarquer que ce qui se passe dans son pays est une affaire interne et que les Soudanais doivent trouver un règlement à ce conflit loin de toute ingérence internationale, considérant que les efforts des pays arabes sont nécessaires pour l'apaisement de la situation dans le pays.

M. Omar Abdallah a, par la

même occasion, passé en revue l'évolution de la situation depuis l'éclatement des affrontements entre les deux camps de la composante militaire, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, rappelant l'échec de toutes les médiations nationales, régionales et internationales pour convaincre les FSR de s'intégrer dans l'armée nationale, selon le texte de l'accord-cadre.

La situation au Soudan a suscité une large inquiétude arabe et internationale, dans un contexte d'appels au calme et à la retenue. Les Nations unies, la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Parlement arabe, les Etats-Unis, la Russie et l'Union européenne (UE) ont appelé à mettre fin aux combats dans le pays.

Le déclenchement de cet affrontement armé survient alors que le Soudan connaît un blocage politique en raison du conflit entre les deux camps de la composante militaire. Au début de ce mois, la signature d'un accord entre militaires et civils pour mettre fin à la crise dans le pays a été reportée en raison de désaccords sur les conditions d'intégration des Forces de soutien rapide dans l'armée, qui est une clause essentielle de l'accord de paix qui a été conclu.

Réunion de planification finale de l'exercice "African Lion 2023"

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, la réunion de planification finale de l'exercice «African Lion 2023» s'est tenue au niveau de l'Etat-Major Zone Sud à Agadir du 12 au 16 avril 2023.

Lors de cette réunion, les représentants des Forces Armées Royales (FAR) et des Forces Armées des Etats-Unis d'Amérique se sont penchés sur la finalisation des modalités d'exécution des différentes activités prévues dans le cadre de la 19-ème édition de l'exercice "African Lion", indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

La 19-ème édition de cet événement majeur connaîtra la participation de près de 6000 soldats provenant d'une vingtaine de pays africains et internationaux, y compris le Maroc et les Etats-Unis, ainsi que de 27 pays observateurs, souligne la même source. Les opérations interarmées et manœuvres, menées conjointement par les FAR et les pays partenaires, dans différents domaines opérationnels, terrestres, aéroports, aériens, maritimes et de décontamination NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique), visent essentiellement à développer l'interopérabilité et à renforcer les capacités d'intervention dans un cadre multinational, explique le communiqué.

Prévu du 22 mai au 16 juin 2023 dans les régions d'Agadir, Tan Tan, Mehbes, Tiznit, Kénitra, Benguerir et Tifnit, l'exercice «African Lion 2023» reste un rendez-vous incontournable qui contribue à consolider la coopération militaire maroco-américaine et à renforcer l'échange entre les forces armées de différents pays en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.



S.M le Roi félicite la Reine du Danemark à l'occasion de son anniversaire

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations et de vœux à SM Margrethe II, Reine du Danemark, à l'occasion de son anniversaire.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses vœux les meilleurs de santé et de bonheur à la Reine du Danemark et à son illustre famille royale.

Dans les règles de l'art

Amina Selmane nommée représentante de l'UMA auprès de l'UA

Launte militaire algérienne sort encore une fois de ses gonds. Elle le doit à la nomination de la diplomate marocaine, Amina Selmane, par l'Union du Maghreb arabe (UMA) en tant que représentante de cette organisation auprès de l'Union africaine. Et effectivement, elle a été reçue jeudi dernier par le président de la Commission de l'UA, Mahamat Faki, pour présenter ses lettres de créances.

Dans sa réaction hystérique, launte militaire a rendu public un communiqué puisant dans un langage ignominieux indigne de toute diplomatie qui se respecte et dans lequel elle s'en prend non seulement au Maroc, mais également au secrétaire général de l'UMA, Taieb Baccouche, et au président de la Commission de l'UA.

Launte militaire a craché son venin à l'encontre du secrétaire général de l'UMA traité d'«imposteur». «Cette nomination ne relève aucunement des prérogatives du secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, dont l'ultime mandat a définitivement pris fin le 1er août 2022, sans possibilité de prorogation, mais qui par cette énième imposture sert l'agenda tracé par son pays de résidence», a fait savoir le ministère algérien des Affaires étrangères.

Poussant la bêtise encore plus loin, le régime algérien croit exprimer son «profond étonnement» face à la décision «désinvolte» et «irréfléchie» de Mahamat Faki, de recevoir les «lettres de créances» d'une diplomate marocaine se présentant «faussement» en tant que «Représentante permanente» de l'UMA auprès de l'UA.

Toutefois, la diplomate marocaine a bel et bien été désignée par l'UMA pour ce poste. Un communiqué du secrétariat général de l'Union a explicitement affirmé que «la nomination de cette ex-consule du Maroc à Véronne, en Italie, et directrice des



affaires économiques de l'UMA, intervient dans un contexte où les Communautés économiques régionales (CER) sont considérées par l'Union africaine comme ses piliers essentiels dans

la mise en œuvre de son Agenda 2063, notamment en matière de développement économique et d'intégration ».

Le comble de l'ironie réside dans le fait que launte algérienne a accusé le président de la Commission de l'UA de céder à une opération de «manipulation malsaine, conçue et mise en œuvre à des fins ne servant aucunement les intérêts de l'UMA et de l'UA», selon le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères.

Mais de quels intérêts de l'UMA parle launte algérienne ? Et est-ce que celle-ci, nourrie essentiellement par sa haine malade et viscérale envers le Maroc et tout ce qui relève du Royaume, n'est pas l'unique responsable du blocage du projet d'édification d'un espace maghrébin homogène, prospère et sans frontières, au profit de ses Etats membres et, essentielle-

ment, de ses habitants ?

«D'un point de vue technique et juridique, la décision de nomination est prise dans le respect des procédures en vigueur au sein de l'UMA. Le régime algérien se trompe lourdement quand il avance que le mandat du secrétaire général de l'UMA a pris fin le 1er août 2022 et qu'il n'a pas le droit, selon cette logique, de prendre une telle décision. Taieb Baccouche reste dans son poste jusqu'à la nomination d'un autre secrétaire général», a affirmé Moussaoui Ajlaoui, expert associé à Ames-Center, dans une déclaration à Libé. Et d'ajouter : «Au-delà de l'aspect juridique, je veux mettre l'accent sur le volet politique. Cette réaction hystérique du régime algérien qui est, d'ailleurs, responsable du blocage de l'UMA, traduit son refus que l'UMA soit représentée auprès de l'UA».

Pour sa part, Mohammed

Benhammou, président du Centre marocain des études stratégiques (CMES), a critiqué l'attitude frénétique du régime algérien, assurant que l'Algérie «animée par son anti-marocanisme primaire, tente de torpiller cette nomination. Les diplomates à la solde des mormions se sont lancés dans une campagne tous azimuts avec pour objectif de dénigrer Taieb Baccouche dans ses prérogatives statutaires en tant que secrétaire général de l'UMA, afin de bloquer cette nomination. Ce fut un échec de plus. Aucun soutien politique n'a été apporté à cette demande tendancieuse ». Et d'ajouter : «En adoptant une attitude déplorable avec des propos injurieux et inadmissibles, Alger n'a pas appris qu'en diplomatie la retenue peut être utile. L'agressivité et la provocation restent les armes de celui qui se sait dans le tort mais qui n'a pas d'arguments».

Mourad Tabet



Et Agler de se perdre dans ses stupides divagations et ses ignominieuses réactions !

Le "take away" pendant le Ramadan

Société

Une autre ambiance à savourer !

Au moment où certains profitent de l'ambiance ramadanesque en préparant eux-mêmes leurs propres fteurs "purement" faits-maison, d'autres préfèrent avoir leurs plats spéciaux à emporter du restaurant (take away) ou pour livraison chez soi.

Pour ceux qui sont obligés d'y faire appel, (étudiants, salariés célibataires et vivant seuls...) et ceux qui le choisissent délibérément, le take away constitue l'une des solutions les plus pratiques pendant ce mois béni, qui s'approche davantage de la période hivernale caractérisée notamment par une préférence des consommateurs pour les commandes à domicile.

"Je ne peux pas prendre le risque de préparer un fteur ramadanesque bien fait en pleins examens", confie à la MAP Ouiem (23 ans), étudiante en master, faisant remarquer qu'un fteur équilibré fait-maison consomme non pas uniquement beaucoup d'énergie mais aussi beaucoup de temps.

"Pour préparer soi-même un fteur qui rappelle l'ambiance familiale, cela peut prendre jusqu'à 2 heures de cuisine, sans compter le temps des courses, une tâche très difficile à prendre en charge notamment pendant la période des études et examens", a-t-elle soutenu.

Et de poursuivre : "La meilleure solution pour moi est donc de commander des plats faits-maison, afin de



gagner du temps et manger quelque chose qui rappelle la rupture du jeûne en famille".

Téléconseiller dans un centre d'appel, Ahmed (33 ans) commande chaque jour sa box fteur diversifiée à partir d'une application de livraison. Pour lui, il ne s'agit pas d'une simple alternative aux plats faits-maison, mais d'une vraie opportunité pour savourer chaque jour un fteur différent tout en s'éloignant du stress qu'impose la na-

ture de son travail qui l'oblige à maintenir les shifts habituels même pendant le Ramadan.

Loin des témoignages, les gens font davantage appel au service "à emporter" et aux livraisons à domicile pendant ce mois sacré, un constat que confirme Hamza Naciri Bennani, directeur général de Glovo-Maroc, une application multi-catégories pionnière qui offre des services à la demande dans les restaurants, les épiceries, les

supermarchés locaux ainsi que dans les magasins de proximité.

"Nos données de l'année précédente montrent que les commandes passées vers 18 heures pour le repas de rupture du jeûne dépassent de 38,45% la moyenne annuelle, et les commandes entre 23 heures et minuit affichent une augmentation de 138% par rapport à la moyenne annuelle. Les vendredis et samedis sont également les jours où la demande devient importante", fait savoir M. Naciri Bennani.

Une augmentation des commandes de courses au supermarché pendant cette période est aussi constatée, a-t-il indiqué, soulignant, à ce titre, que "les utilisateurs effectuent davantage leurs courses à travers l'application, optant particulièrement pour le service "Express" qui propose une livraison en moins de 30 minutes jusqu'à 3 heures du matin, avec une augmentation de 20% des commandes durant le mois de Ramadan l'année dernière".

Par ailleurs, les commandes reflètent une préférence des Marocains pour les plats traditionnels, a-t-il poursuivi, notant que la clientèle pendant le mois de Ramadan est composée à la fois des personnes dont l'âge varie entre 25 à 34 ans, des étudiants, ainsi que des familles et parents actifs, qui trouvent dans ce service une solution pour leurs courses dédiées à la préparation du fteur.

Guérir de l'hémophilie

Des résultats prometteurs constatés grâce au génie génétique

“Accès pour tous : la prévention des saignements comme référence mondiale de soins", tel est le thème de la Journée mondiale de l'hémophilie de cette année. Cet appel à l'action en faveur des personnes atteintes d'hémophilie vise à assurer un accès plus large aux traitements, une meilleure surveillance et une prévention efficace des saignements, en vue de remédier aux difficultés liées aux troubles de coagulation.

Dans un entretien accordé à la MAP, le président du comité scientifique de l'Association marocaine des hémophiles, Pr Mohamed El Khorassani, explique que l'hémophilie est une maladie dite hémorragique héréditaire ou hémorragique constitutionnelle qui touche pratiquement les garçons, tandis que les filles sont porteuses de la maladie, la transmettent à leurs enfants.

L'hémophilie est liée à un manque de protéines, quand on ne fabrique pas deux protéines appelées facteur VIII et facteur IX, précise-t-il, distinguant entre "l'hémophilie A" en cas de manque de facteur VIII et "l'hémophilie B" quand c'est le facteur IX qui manque. Ce sont ces protéines, avec d'autres protéines dans le sang, qui sont responsables de sa coagulation. Autrement dit, pour tout individu, en cas de blessure, le saignement s'arrête au bout de 2 à 3 minutes grâce à ces facteurs, ajoute-t-il, notant qu'en revanche, le sang ne s'arrête pas rapidement pour les personnes atteintes d'hémophilie, en cas de manque de ces protéines.

La différence entre les deux types est relative à la protéine qui manque et à la fréquence, car l'hémophilie A est la plus

fréquente et représente 80% des cas d'hémophilie contre 20% des hémophiles B, indique Pr El Khorassani, soulignant que les deux se transmettent de la même manière, présentent les mêmes symptômes et nécessitent le même traitement sauf que le premier cas est traité par la molécule facteur VIII et le deuxième par la molécule facteur IX.

Pour ce qui est des cas d'hémophilie au Maroc, Pr El Khorassani indique que selon les statistiques, il existe 1.200 hémophiles qui sont diagnostiqués dans le pays, assurant que le traitement administré aux patients s'appelle "concentrés de facteurs" et qu'il s'agit de produits qui manquent dans le sang, la "molécule facteur VIII" et la "molécule facteur IX" qui sont disponibles dans le Royaume.

Egalement responsable du programme national de l'hémophilie au niveau du ministère de la Santé et de la Protection sociale, Pr El Khorassani fait savoir que le traitement est pris en charge au Maroc dans le cadre de la sécurité sociale et disponible aussi bien dans les hôpitaux universitaires que dans les hôpitaux régionaux.

Il ne faut pas attendre qu'un patient saigne pour lui donner le traitement, avertit-il, mettant l'accent sur la nécessité d'un protocole de traitement, où le patient le reçoit par intraveineuse une ou deux fois par semaine, à l'hôpital comme chez lui s'il est capable de s'injecter lui-même ou à l'aide de quelqu'un d'autre.

Certes, les quantités de traitement au Maroc ne couvrent pas toute la population hémophile en raison de son coût élevé mais les produits qui sont disponibles à l'hôpital sont donnés gratuitement, soutient-il, faisant

remarquer que davantage de patients ont accès au traitement par rapport aux années antérieures. Evoquant le degré de gravité de la maladie, Pr El Khorassani affirme que le risque est toujours présent, avec ou sans traitement, car une personne hémophile est sujet à des accidents et peut faire une hémorragie très grave, le saignement s'avère donc plus dangereux en cas d'indisponibilité de médicaments, laissant entendre que le problème se pose surtout chez les personnes qui ignorent être atteintes de la maladie car elles peuvent faire une grave hémorragie sans savoir que c'est dû à leur hémophilie.

Ce sont les séquelles qui constituent le véritable souci, étant donné que les hémophiles sont également susceptibles d'avoir des saignements au niveau du cerveau et subir donc des séquelles cérébrales comme l'infirmité motrice ou à l'intérieur de leurs articulations, poursuit-il, expliquant que si la personne n'avait pas reçu un traitement d'une manière préventive ou ne le prend pas immédiatement, le sang qui s'accumule au niveau des articulations va causer des lésions articulaires qui seraient à l'origine d'un handicap.

Aussi professeur d'hématologie pédiatrique à la Faculté de médecine de Rabat, Pr Mohamed El Khorassani recommande, en ce sens, de suivre les consultations régulièrement chez le médecin spécialiste, d'avoir une bonne hygiène de vie, d'éviter les blessures et les saignements et de faire son injection immédiatement dès qu'une douleur se manifeste.

Aujourd'hui, il est désormais possible de guérir de l'hémophilie grâce aux avancées thérapeutiques en matière de génie génétique,

surtout pour l'hémophilie B, se félicite-t-il, soulignant que les études cliniques ont déjà commencé à donner des résultats très prometteurs permettant de proposer de la thérapie génique pour cette maladie.

On est dans la troisième phase des études cliniques, au cours de laquelle le traitement est testé chez les patients hémophiles, enchaînant-il, faisant observer que les gènes commencent à fabriquer le facteur IX chez ces patients, dans l'attente de la quatrième phase où le traitement sera disponible pour les patients d'une manière générale, dans trois ou quatre ans.

Au Maroc, la première base de données électronique de l'hémophilie et des maladies hémorragiques constitutionnelles a été lancée, le 22 septembre 2022 à Rabat, à l'Hôpital des enfants relevant du Centre hospitalier universitaire (CHU) Ibn Sina de la capitale.

Ce projet, lancé en vertu de la convention de partenariat signée entre le CHU Ibn Sina et les laboratoires Novo nordisk pharma le 16 avril 2021, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de la Santé et de la Protection sociale, qui prévoit dans l'axe 23 de son plan national Santé 2025, la mise en place d'un système national intégré de données sanitaires.

Mis en place au sein du service d'oncologie de l'Hôpital des enfants et de l'unité de soins d'urgence du CHU Ibn Sina de Rabat, ce projet vise à fournir des informations relatives à la prise en charge médicale de l'hémophilie et des autres maladies hémorragiques constitutionnelles, et permet de tracer la progression des plans nationaux mis en œuvre.

Par Mohamed Achraf Laaraj (MAP)



Les combats font rage au Soudan *Une centaine de civils tués*



Une centaine de civils ont été tués au Soudan où tirs et explosions ont gagné en intensité lundi à Khartoum, au troisième jour de combats entre l'armée et une puissante force paramilitaire, dirigées par deux généraux rivaux qui se disputent le pouvoir.

Depuis samedi, la capitale d'où s'élèvent des colonnes d'épaisse fumée noire baigne dans une odeur de poudre. Ses habitants sont barricadés chez eux sans eau courante ni électricité pour la plupart, tremblant à chaque nouvelle frappe aérienne ou tir d'artillerie.

97 civils ont été tués, pour moitié environ à Khartoum, selon le syndicat officiel des mé-

decins, et "des dizaines" de combattants sont morts. Les deux camps n'ont jamais communiqué sur leurs pertes.

A Khartoum, où ne circulent que des hommes en treillis et des véhicules militaires, les rares épiceries ouvertes ont prévenu qu'elles ne tiendraient que quelques jours si aucun camion n'arrive. Les hôpitaux qui accueillent les blessés n'ont plus ni sang ni équipements.

Après la Ligue arabe et l'Union africaine, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont appelé lundi à la "cessation immédiate" des violences.

Le conflit était latent depuis des semaines entre le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, dirigeant de facto du

pays, et son numéro deux, le général Mohamed Hamdane Daglo, dit "Hemedti", à la tête des Forces de soutien rapide (FSR), qui avaient évincé ensemble les civils du pouvoir lors du putsch d'octobre 2021.

Depuis samedi, les combats à l'arme lourde n'ont pas cessé et l'armée de l'air vise régulièrement, même en plein Khartoum, les QG des FSR, d'ex-militaires de la guerre dans la région du Darfour devenus les supplétifs officiels de l'armée.

L'armée a assuré dimanche soir que la situation était "extrêmement stable" tandis que les FSR se disaient "sur la voie de l'emporter définitivement".

Dans les faits, il était impossible lundi de savoir quelle force

contrôle quoi. Les FSR ont annoncé avoir pris l'aéroport et être entrés dans le palais présidentiel, ce que l'armée a nié.

L'armée assure surtout tenir le QG de son état-major, l'un des principaux complexes du pouvoir à Khartoum.

Quant à la télévision d'Etat, les deux parties assurent aussi l'avoir prise. Mais les habitants des alentours font état de combats continus tandis qu'à l'antenne, seuls des chants patriotiques sont diffusés, comme lors du putsch.

Alors qu'aucune trêve ne se dessine, médecins et humanitaires tirent la sonnette d'alarme: en temps normal déjà, au Soudan, les foyers ne sont alimentés en électricité que quelques heures par jour. Dans certains quartiers de Khartoum, elle est totalement coupée depuis samedi, comme l'eau courante.

Des médecins ont annoncé des coupures d'électricité dans des salles d'opération. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), "plusieurs des neuf hôpitaux de Khartoum qui reçoivent des civils blessés n'ont plus de sang, d'équipements de transfusion, de fluides intraveineux et d'autres matériels vitaux".

Les patients, parfois des enfants, et leurs proches "n'ont plus ni à boire ni à manger", a affirmé un réseau de médecins pro-démocratie, disant ne plus pouvoir laisser partir en sécurité les patients soignés, ce qui crée "un engorgement qui empêche de s'occuper de tous".

Les "couloirs humanitaires"

de trois heures annoncés dimanche après-midi par les deux belligérants n'ont pas changé la donne: durant tout ce temps, explosions et tirs n'ont pas cessé à Khartoum.

L'ONU, qui avait proposé cette trêve humanitaire, s'est dite "extrêmement déçue" par ces violations, dénonçant "une intensification des combats" lundi matin.

Alors que plus du tiers des 45 millions de Soudanais avaient besoin d'aide humanitaire avant la récente flambée de violence, le Programme alimentaire mondial (PAM) a suspendu dimanche son aide après la mort de trois de ses employés, tués dans des combats au Darfour (ouest).

"C'est la première fois de l'histoire du Soudan depuis l'indépendance (en 1956) qu'il y a un tel niveau de violence dans le centre, à Khartoum", assure à l'AFP Kholood Khair, qui a fondé le centre de recherche Confluence Advisory à Khartoum.

Khartoum "a toujours été l'endroit le plus sûr du Soudan, pendant les guerres meurtrières contre des rebelles" lancées au Darfour et ailleurs dans les années 2000, poursuit-elle.

"Aujourd'hui, les combats se déroulent partout dans la ville, les FSR sont implantées partout et notamment dans des zones densément peuplées car les belligérants ont cru que la possibilité d'un bilan civil élevé allait dissuader l'autre camp: maintenant on sait que leur lutte de pouvoir à tout prix l'a emporté", ajoute Mme Khair.

L'armée américaine affirme avoir ciblé un chef de l'EI en Syrie

Des troupes américaines hélicoptères ont ciblé lundi dans le nord de la Syrie un chef du groupe jihadiste Etat islamique (EI) qui était responsable d'attaques en Europe et au Proche-Orient et qui a été "probablement" tué, a annoncé l'armée américaine.

Ce nouveau raid, qui s'inscrit dans la série des frappes américaines visant à décapiter l'EI après sa défaite en 2019 en Syrie, a été mené dans une zone contrôlée par des groupes armés pro-turcs dans le nord du pays.

Deux autres "individus armés" ont été tués dans cette frappe, selon un communiqué du commandement militaire des Etats-Unis pour le Moyen-

Orient (Centcom).

Le Centcom ne précise pas l'identité du chef de l'EI visé ni celle des deux personnes tuées.

Aucun civil ni membre des forces américaines n'a été tué ou blessé lors de l'opération, a-t-on assuré de même source.

Un groupe turc déployé dans la région de Soueïda où s'est produit le raid, non loin de la frontière avec la Turquie, a affirmé que deux de ses combattants accourus sur les lieux ont été tués.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie, "de violents affrontements se sont produits lors du raid durant lequel deux projectiles ont visé le bâtiment

duquel se trouvait un membre de l'EI".

Ce dernier et deux autres combattants ont été tués, affirme l'Observatoire basé au Royaume-Uni, précisant que le chef de l'EI pris pour cible venait de Manbij, une région plus au sud contrôlée par les forces kurdes.

L'OSDH ajoute qu'à sa sortie de prison à Manbij, il a fui vers Soueïda il y a six mois où il a été protégé par un groupe pro-turc déployé dans cette région proche de la frontière.

Le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane, a indiqué à l'AFP qu'après la défaite territoriale de l'EI, de nombreux jihadistes ont rejoint des groupes

rebelle pro-turcs présents dans le nord de la Syrie.

Lundi, des habitants de Soueïda ont affirmé à un journaliste de l'AFP qu'un chef l'EI a été tué alors qu'il tentait de fuir et que son corps avait été remis à un de ses frères.

Malgré sa défaite territoriale, l'EI mène toujours des attaques en Syrie. Il a encore visé dimanche des bergers et des personnes qui ramassaient des truffes dans le désert, faisant plus de quarante morts.

L'armée américaine a de son côté mené ces dernières années plusieurs frappes ciblant des chefs du groupe jihadiste en Syrie.

Début avril, elle a annoncé

avoir tué un dirigeant de l'EI responsable d'attaques en Europe, qu'elle a identifié comme étant Khaled Aydd Ahmad al-Jabouri.

L'EI a revendiqué une série d'attaques meurtrières en Europe du temps de sa puissance, alors qu'il contrôlait de vastes régions en Syrie et en Irak.

En octobre 2019, Washington avait annoncé la mort du chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, lors d'une opération américaine. Ses deux successeurs ont aussi été tués en Syrie en février et en novembre 2022.

Déclenchée en 2011, la guerre en Syrie a fait environ 500.000 morts, dévasté les infrastructures du pays et déplacé des millions de personnes.

Multiplication des atteintes aux droits des étrangers notamment en France

Les atteintes aux droits et les "entailles" aux principes qui fondent la société française se multiplient, notamment pour les étrangers, en matière d'accès aux services publics ou de protection de l'enfance, s'inquiète la Défenseuse des droits dans son rapport annuel publié lundi.

"Depuis presque trois ans que je suis en poste, je constate des atteintes aux droits qui portent atteinte à la cohésion et à la démocratie. On a une augmentation dans tous les domaines", a expliqué Claire Hédon dans un entretien accordé à l'AFP.

L'autorité indépendante qu'elle dirige en France, chargée notamment de défendre les citoyens face à l'administration, a reçu en 2022 plus de 125.000 réclamations, soit 9% de plus que l'année précédente.

Les réclamations traitées concernent majoritairement les relations avec les services publics: plus de 82.000 réclamations, en hausse de 14% sur un an.

La Défenseuse des droits déplore "l'état dramatique" de la protection de l'enfance, dont les réclamations sont en hausse de 20% sur un an pour atteindre 3.586. "Comme ce qu'il se passe dans les Ehpad, cela concerne aussi la petite enfance. On manque de moyens pour les personnes vulnérables", commente



Mme Hédon.

Ses services alertent également sur les atteintes aux droits fondamentaux des étrangers, premier motif de saisine de l'institution: elles représentent près d'un quart des 125.456 réclamations enregistrées en 2022.

De 6.540 en 2019, le nombre de réclamations est passé à 21.666 en 2022, soit une hausse de 231%. Cette augmentation est

même de 450% en Île-de-France.

En cause dans de très nombreux cas, l'impossibilité pour les ressortissants étrangers de prendre un rendez-vous en préfecture pour demander ou renouveler un titre de séjour, obtenir une réponse des services de l'Etat ou des délais d'instruction extrêmement longs pour les obligations de quitter le territoire français (OQTF).

Comme les années précédentes, l'année 2022 a été marquée par les questions de relations entre police et population: la Défenseuse des droits a enregistré une légère hausse (+2%) des dossiers liés à la "déontologie de la sécurité", avec 2.455 réclamations, dont la majorité concerne l'action des forces de l'ordre.

Statistiquement, les manque-

ments à la déontologie de la sécurité représentent 3% des réclamations reçues par l'institution l'an dernier.

La mobilisation contre la réforme des retraites a donné lieu à "115 saisines depuis le début des manifestations sur les retraites, et dans l'immense majorité sur les trois dernières semaines ou le dernier mois", a indiqué Mme Hédon.

Un destroyer américain a navigué dans le détroit de Taïwan, revendiqué par Pékin



Le destroyer américain USS Milius a navigué dimanche dans le détroit de Taïwan, revendiqué par Pékin, a annoncé la marine américaine, une semaine après de vastes exercices militaires chinois dans la même zone.

L'USS Milius "a effectué un transit de routine dans le détroit de Taïwan" dimanche, a indiqué la marine américaine dans un communiqué, "dans des

eaux où la liberté de navigation et de survol en haute mer s'applique conformément au droit international".

"Le navire a transité dans un corridor dans le détroit situé au-delà de toute mer territoriale d'un Etat côtier", a ajouté le communiqué. "L'armée des Etats-Unis vole, navigue et opère partout où le droit international le permet."

Pékin a indiqué lundi avoir sur-

veillé le passage d'un navire de guerre américain dans le détroit, et accusé Washington de faire du "battage médiatique" autour de la présence de son destroyer.

Les forces chinoises dans la zone "maintiennent en permanence un haut niveau d'alerte et défendent avec détermination la souveraineté et la sécurité nationales, ainsi que la paix et la stabilité régionales", a affirmé Shi Yi, un porte-parole de l'armée.

La situation en mer et dans les airs était "normale" autour de l'île pendant le passage de l'USS Milius, a assuré lundi le ministère de la Défense taïwanais.

La Chine voit avec mécontentement le rapprochement ces dernières années entre les autorités taïwanaises et les Etats-Unis qui, malgré l'absence de relations officielles, fournissent à l'île un soutien militaire substantiel.

Pékin considère Taïwan comme une province qu'il n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre ci-

vile chinoise en 1949. La Chine vise cette réunification, par la force si nécessaire.

La semaine dernière, l'USS Milius avait navigué à proximité des îles Spratleys, également revendiquées par Pékin en mer de Chine méridionale. Le gouvernement chinois avait dénoncé une "intrusion illégale".

Le passage du navire de guerre américain à proximité de Taïwan intervient une semaine après de vastes exercices militaires chinois autour de l'île.

Trois jours durant, des navires et des avions de guerre chinois avaient simulé un "bouclage" de Taïwan, en représailles à une rencontre aux Etats-Unis entre la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen et le président de la Chambre américaine des représentants, Kevin McCarthy.

Les exercices se sont officiellement terminés le 10 avril, mais des navires et des avions militaires chinois ont continué à circuler dans les environs de Taïwan depuis.

Le ministère taïwanais de la Défense a dit lundi avoir détecté quatre navires et 18 avions chinois, dont quatre ont pénétré dans la zone d'identification de défense aérienne (ADIZ) de Taïwan.

L'ADIZ de Taïwan n'est pas identique à l'espace aérien de l'île, et inclut une zone beaucoup plus large qui chevauche une partie de l'ADIZ de la Chine, et comprend même une portion du continent.

Des navires militaires occidentaux croisent régulièrement dans le détroit de Taïwan, provoquant à chaque fois les protestations de Pékin. Le destroyer américain USS Chung-Hoon a traversé ce détroit en janvier, suivi en février par deux frégates américaine et canadienne.

En août 2022, Pékin avait mené autour de Taïwan ses plus grandes manœuvres militaires depuis des décennies, pour riposter à une visite à Taipei de la présidente de la Chambre des représentants américaine de l'époque, Nancy Pelosi.

Marché des changes

Le dirham s'apprécie de 0,36% face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,36% face à l'euro et de 0,18% vis-à-vis du dollar américain au cours de la période allant du 06 au 12 avril, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin hebdomadaire.

Au 7 avril 2023, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 361,5 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 0,1% d'une semaine à l'autre et de 9,8% en glissement annuel, poursuit la même source.

Au cours de la même période, l'encours global des interventions de BAM est ressorti à 77,4 MMDH, dont 43,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 16,4 MMDH de pensions livrées à long terme, et 17,6 MMDH de prêts garantis à long terme, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,3 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 3% en moyenne au cours de cette période.

Lors de l'appel d'offres du 12 avril (date de valeur le 13 avril), la Banque a injecté un montant de 44,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 0,1% ramenant sa contre-performance depuis le début de l'année à 2,1%, indique BAM.

Cette évolution hebdomadaire reflète principalement les hausses des indices des secteurs des "sociétés de placement immobilier" de 1,8% et des "bâtiments et matériaux de construction" de 1,5%. A l'inverse ceux relatifs aux secteurs des banques et des distributeurs ont diminué de 0,9% et de 2,2%.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 539,3 millions de dirhams (MDH) contre 864,3 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 107,8 MDH après 144,2 MDH.

Nigeria-Maroc

Signature d'un accord tripartite sur le déploiement de la biotechnologie dans l'industrie pétrolière



L'Agence nationale de développement des biotechnologies (NABDA), Rahad Global Investment Limited, filiale nigérienne de la société marocaine RVD Equipment Industries, et NNPC Energy Services Limited ont signé, récemment à Abuja, un protocole d'accord tripartite sur le déploiement de la biotechnologie dans l'industrie pétrolière.

En vertu de ce protocole d'accord, les trois organismes vont s'associer pour utiliser la biotechnologie afin de résoudre les problèmes persistants de l'industrie pétrolière nigérienne en amont et en aval, rapporte l'Agence de presse du Nigeria (NAN).

NABDA, Rahad et NNPC-EnServe ont formé ce partenariat pour l'application des outils biotechnologiques au nettoyage des réservoirs de pétrole, à la récupération du pétrole brut et de la paraffine et à l'assainissement des sols contaminés par le pétrole, fait savoir NAN.

Le directeur général de NABDA, Abdullahi Mustapha, a déclaré que l'utilisation des outils biotechnologiques permettrait de résoudre les problèmes dans le secteur de l'industrie pétrolière, rapporte la MAP.

Il a ajouté que cela faisait partie des mesures visant à renforcer le rajeunissement de l'économie et la durabilité de l'environnement, relevant que "NABDA est chargée de l'application de la bio-

technologie dans le pays".

"Des chercheurs de NABDA travaillent avec Rahad Global Investment Limited pour mettre au point cette technologie, tandis que les services énergétiques de NNPC-EnServe sont responsables de la mise en œuvre", a-t-il précisé.

M. Mustapha a révélé que NNPC était le gardien du parc de réservoirs, de l'exploration pétrolière, entre autres, et qu'il était donc nécessaire de conclure un accord tripartite.

"Grâce à l'application de la biotechnologie, le sol sera régénéré là où l'exploration a eu lieu et la paraffine sera récupérée, au lieu de détruire l'environnement où des produits chi-

miques ont été utilisés", a-t-il expliqué.

Pour sa part, la directrice générale de NNPC-EnServe, Sophia Mbakwe, a déclaré qu'il y avait des rôles à jouer pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'atteinte à l'environnement.

Elle a souligné que la mise en œuvre de l'accord consiste à s'assurer que l'assainissement et le nettoyage du parc de réservoirs étaient correctement effectués conformément au calendrier qui serait arrêté par l'équipe.

Mme Mbakwe a précisé que les activités décrites dans l'accord constituaient un processus continu permettant de préserver la sécurité de l'environnement et de garantir l'absence de dommages pour les personnes.

"Il s'agit également de s'assurer que le sol conserve sa richesse telle qu'elle était auparavant", a-t-elle poursuivi.

Elle a rappelé, par la même occasion, que le protocole d'accord entre NABDA et Rahad était fondé sur le protocole signé en octobre 2021 entre le Nigeria et le Maroc pour la recherche et le développement de produits et de processus biotechnologiques.

"Dans le même ordre d'idées, notre protocole d'accord tripartite impliquant NABDA, Rahad et NNPC-EnServe est conçu pour parvenir à la domestication, au déploiement et à la commercialisation d'outils biotechnologiques dans le nettoyage des parcs

de stockage, la récupération du pétrole brut et de la paraffine, la remédiation des sols contaminés par le pétrole, entre autres".

De son côté, le PDG de Rahad Global Investment Limited, Driss Chbihi, s'est dit ravi de découvrir l'excellente capacité et le savoir-faire de NABDA en matière de biotechnologie.

M. Chbihi a déclaré que cela permettrait au Nigeria, première puissance pétrolière africaine, d'être le premier pays à réduire de près de 90% les rejets pétroliers qui polluent les sols et les nappes phréatiques.

Il a souligné que le Nigeria serait le premier pays à généraliser le traitement des déchets pétroliers par des biotechnologies non polluantes à l'échelle nationale.

Il a ajouté que le Nigeria remplacerait aussi progressivement les techniques mécaniques et chimiques qui entraînent des rejets polluants.

"Cela créera des centaines d'emplois grâce à la domestication progressive de cette technologie et générera des revenus importants au Nigeria grâce à la bioremédiation qui fait partie intégrante de la solution de ce projet", a-t-il fait observer.

"Cet ensemble de revenus, d'emplois, de dépollution, de bio et de haute technologie fera de ce projet une vitrine de la maîtrise technique au niveau international", a affirmé M. Chbihi.



NABDA, Rahad et NNPC-Energy entendent résoudre les problèmes persistants de l'industrie nigérienne en amont et en aval



Marché obligataire : Une offre faible du Trésor face à une demande importante

Le Trésor a satisfait plus de 80% de son besoin mensuel annoncé, soit 6,7 milliards de dirhams (MMDH), à une semaine de la fin du mois d'avril, selon Attijari Global Research (AGR).

Le reste à financer durant la séance prochaine s'élève à 1,5 MMDH, indique AGR dans sa récente note "Hebdo Taux-Fixed Income", relative à la semaine allant du 07 au 13 avril.

Concernant cette séance, l'argentier de l'Etat lève 3,5 MMDH face à une demande importante des investisseurs de 14,8 MMDH, soit un faible taux de satisfaction de 24%, poursuit AGR, rappelant que la demande des investisseurs n'a pas dépassé les 7 MMDH au cours du mois de mars 2023.

Compte tenu de la hausse des exigences de rentabilité des investisseurs, un mouvement haussier est observé sur le marché primaire. Les taux de rendement concernés par la levée, à savoir 26 semaines, 52 semaines et 5 ans, ont augmenté de 3, 10 et 17 PBS respectivement. De leur côté, les taux de rendement de la courbe secondaire enregistrent des hausses oscillant entre +4 PBS et +13 PBS en une semaine.

"Au vu des niveaux élevés des placements des excédents du Trésor sur le marché monétaire, reflétant la situation confortable de sa trésorerie, nous sommes confiants quant à la capacité du Trésor à maîtriser son offre sur le marché des adjudications durant les deux prochains mois", estiment les analystes d'AGR.

La région MENA devrait croître à un rythme plus lent cette année

Le taux de croissance économique ralentirait à 3,1%, selon le FMI

Le taux de croissance économique de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) devrait ralentir à 3,1% cette année, contre 5,3% l'année dernière, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI).

"Malgré la série de chocs mondiaux, le taux de croissance de la région MENA est reparti à la hausse l'année dernière", a affirmé le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, Jihad Azour.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Washington dans le cadre des Réunions du printemps du Groupe de la Banque mondiale et du FMI, M. Azour a indiqué que le PIB réel au niveau de la région a augmenté de 5,3 %, reflétant une forte demande intérieure et un rebond de la production pétrolière, rapporte la MAP.

"Cependant, la croissance devrait ralentir cette année à 3,1% en raison de politiques strictes visant à rétablir la stabilité macroéconomique, des réductions de production convenues par l'Opep+ et des retombées de la récente détérioration des conditions financières mondiales", a-t-il noté.

Le taux de croissance des pays exportateurs de pétrole devrait chuter de 5,7% l'an dernier à 3,1 % en 2023, l'accent étant mis sur les activités autres que les hydrocarbures, qui restent le principal moteur de la croissance.

La croissance dans les marchés émergents de la région MENA devrait baisser de 5,1% l'an dernier à 3,4% cette année, tandis que les pays à faible revenu devraient connaître un taux de croissance de 1,3 % cette année, alors qu'ils sont aux prises avec des prix élevés des produits de base et des difficultés macroéconomiques, a indiqué le responsable du FMI.

Ces projections reflètent les développements antérieurs aux réductions de la production pétrolière de l'Opep+ annoncées il y a quelques semaines, a-t-il ajouté.

Les membres de l'Opep+ ont surpris le marché et ont indiqué qu'ils procéderaient à des réductions volontaires de la production de pétrole de 1,16 million de barils par jour de mai à la fin de cette année.

Les réductions volontaires de production de certains membres du groupe de producteurs de brut Opep+ devraient resserrer davantage le marché pétrolier à partir de mai et faire grimper les prix.

"Ces réductions feront baisser la croissance de la région du CCG, mais auront un effet positif sur les positions budgétaires et extérieure, car la hausse des prix du pétrole compensera l'impact d'une croissance plus faible", a déclaré M. Azour.

Après avoir bondi l'année dernière, l'inflation dans la région devrait rester inchangée à environ 15% cette année avant de baisser légèrement en 2024, a-t-il dit.



Les banques régionales n'ont pas été trop exposées lors des récentes perturbations mondiales des marchés financiers, a relevé M. Azour.

"Jusqu'à présent, les retombées sur les banques de la région ont été limitées, ne reflétant aucune exposition directe à la Silicon Valley Bank et une exposition limitée au Credit Suisse", a-t-il déclaré.

Cependant, une escalade de la guerre en Ukraine pourrait entraîner une forte volatilité sur le marché des matières premières, alimentant des pressions inflationnistes supplémentaires dans la région et amplifiant les risques de troubles

sociaux, a estimé le responsable du FMI.

"La politique monétaire devrait se concentrer sur le maintien ou le rétablissement de la stabilité des prix", a préconisé M. Azour.

"Les autorités chargées du contrôle des banques doivent veiller à ce que les banques aient une gouvernance et une gestion des risques proportionnées aux profils de risque, y compris des tests de résistance aux fonds propres et à la liquidité", a-t-il ajouté.

"Les réformes structurées doivent être accélérées pour soutenir la croissance potentielle et renforcer la résilience, l'inclu-

sion et créer des filets de sécurité sociale", a souligné le responsable du FMI.

Le FMI a abaissé son estimation de la croissance économique mondiale pour cette année de 0,1 point de pourcentage à 2,8%, par rapport à ce qu'il avait précédemment prévu en janvier, l'estimation étant inférieure à l'expansion de 3,4% enregistrée en 2022 et à la moyenne de croissance historique de 3,8 % sur la période 2000-2019.

L'économie mondiale devrait croître de 3% en 2024, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'estimation précédente, selon le FMI.

Performance hebdomadaire

La Bourse de Casablanca en petite hausse

La Bourse de Casablanca a clôturé la semaine allant du 10 au 14 avril sur une petite hausse, son indice phare, le MASI, gagnant 0,09% à 10.470,49 points (pts).

Le MASI 20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, a avancé également de 0,09% à 840,48 points, tandis que le MASI ESG, indice de référence Environnement, social et gouvernance, a laissé 0,13% à 792,28 points.

S'agissant du MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, il a baissé de 0,54 %, à 848,09 pts, rapporte la MAP.

Sur le front des valeurs, 11 indices sectoriels ont clôturé la semaine en bonne mine, 10 indices en territoire négatif et deux sont restés stables.

Le secteur des boissons a signé la meilleure performance

de la semaine (+6,06%), devant celui des loisirs et hôtels (+4,58%) et de celui de l'agroalimentaire (+3,31%).

A l'inverse, l'indice ingénieries et biens d'équipement industriels a enregistré la plus forte baisse (-5,53%) suivi du secteur pharmaceutique qui a laissé 4,62% et celui de la Sylviculture et papier (-3,61%).

Au titre de cette semaine, le volume global des échanges s'est élevé à plus de 495,012 millions de dirhams (MDH), dont plus

de 494,84 MDH réalisés sur le marché central (actions).

Sur le podium des valeurs les plus actives de la semaine figurent LafargeHolcim Maroc avec un volume transactionnel de près de 66,59 MDH, suivie d'Attijariwafa Bank (51,38 MDH) et d'afma (48,71 MDH).

La capitalisation boursière s'est chiffrée, quant à elle, à plus de 545 milliards de dirhams.

Côté valeurs, les meilleures performances de la semaine ont été l'œuvre d'IB MAROC.COM

(+8,35% à 20,50 DH), Société des boissons du Maroc (+7,80% à 2.612 MDH), Ennaki (+6,47% à 34,88 DH), Atlantasanad (+5,44% à 129 DH) et Cosumar (+5,17% à 183 MDH).

A l'opposé, les plus fortes baisses ont été accusées par STROC INDUSTRIE (-11,49% à 30,67 DH), Sanlam Maroc (-7,50% à 900 DH), Total Energies Marketing (-5,50 % à 1.238 DH), Salafin (-5,17 % à 550 DH) et Sothema (-5,11% à 1.300 DH).

Libé *Ramadan*

Quand la douane belge traque les lapins de Pâques à l'ecstasy



Les lapins belges seront un régal pour les enfants du monde entier ce week-end de Pâques, mais tous ne sont pas moulés avec le célèbre chocolat praliné du pays.

Un lot saisi dernièrement à l'aéroport international de Bruxelles a été fabriqué à partir d'un bloc de MDMA destiné à être converti en pilules d'ecstasy, une drogue utilisée durant les raves (fêtes

techno), a expliqué à l'AFP Pol Meuleneire, 61 ans, un vétéran des douanes belges.

Considérée comme une porte d'entrée en Europe de la cocaïne fabriquée en Amérique Latine, la Belgique est aussi devenue une plaque tournante pour les drogues synthétiques fabriquées en Europe et expédiées dans le monde entier par voie postale.

Pol Meuleneire, qui doit prendre sa retraite dans quelques mois, a raconté combien les temps ont changé par rapport à son début de carrière, quand trouver seulement 10 grammes de cannabis dans une enveloppe suscitait l'excitation des douaniers.

Aujourd'hui, son espace de travail dans un immeuble de bureaux de la zone de fret de l'aéroport de Bruxelles déborde de colis suspects et de sacs et pots remplis de pilules et de poudres illégales.

"En 2022, nous avons saisi près de six tonnes de drogues à l'aéroport", indique Florence Angelici, porte-parole du service public fédéral des finances du royaume.

"Cela circule partout dans le monde. Aujourd'hui, les gens peuvent commander en ligne sur le +dark web+ en quelques clics et faire livrer à leur domicile", souligne-t-elle.

Les faux lapins en chocolat interceptés au terminal de fret de l'aéroport de Bruxelles avaient été emballés et postés

en Belgique dans un colis à destination de Hong Kong.

M. Meuleneire a pressé son scanner portable - un spectroscope Raman, qui peut identifier les substances par leur empreinte chimique - contre la base d'un lapin couleur chocolat. L'écran a cligné en vert et l'analyse était claire: "Attention, MDMA (ecstasy)".

Durant la visite des journalistes de l'AFP, M. Meuleneire a découvert plusieurs autres produits illicites dans des colis reçus la semaine dernière, qu'il a ouverts avec son cutter.

Une boîte de repas de la marque "Peppa Pig" destinée à la Nouvelle-Zélande semblait normale à première vue, mais son emballage était trop lourd pour n'être que du carton et du plastique. Il était fourré de kétamine, un anesthésique utilisé comme drogue récréative.

Cette substance est l'une des exportations illégales les plus souvent découvertes au centre postal de l'aéroport.

Mais les douaniers trouvent de tout. Une boîte de petit chimiste - un jeu pour enfants - contenait un sac de méthamphétamine en cristaux, un stimulant synthétique illégal et addictif.

La cocaïne est dissimulée dans des paquets de plastique entre deux couches d'emballage en carton, ce qui alourdit le colis et le rend suspect pour un douanier expérimenté.

Anvers en Belgique est le principal

port d'entrée en Europe pour la cocaïne d'Amérique latine. Une partie est réexportée par la poste vers des pays comme l'Australie, où elle se vend plus cher.

Les gangs du Venezuela qui exportent des stupéfiants vers l'Europe importent à leur tour de Belgique des drogues synthétiques, comme la méthamphétamine en cristaux. Elles sont fabriquées dans des laboratoires aux Pays-Bas et en Belgique, expliquent les douaniers belges.

La kétamine, la MDMA et la méthamphétamine sont dissimulées dans des objets du quotidien ou dans des pots étiquetés comme suppléments vitaminés puis expédiés depuis des bureaux de poste ordinaires situés en Belgique, en France ou en Allemagne.

"Les passeurs utilisent des mules pour transporter les colis et les envoyer par la poste dans le monde", explique Florence Angelici.

À l'aéroport de Bruxelles, une plateforme informatisée sélectionne les colis en fonction des caractéristiques suspectes connues et les douaniers se mettent au travail pour les scanner et, dans certains cas, les ouvrir.

Parmi les découvertes les plus surprenantes, Pol Meuleneire montre des portraits du Christ dont les encadrements étaient bourrés de drogues, des ours en peluche pleins de pilules et des pipes en cuivre remplies de tranquillisants vétérinaires.



La Belgique est devenue une plaque tournante pour les drogues synthétiques fabriquées en Europe et expédiées dans le monde entier par voie postale

Apple attendu dans la course ralentie au métavers

Apple pourrait dévoiler son casque de réalité "mixte" (augmentée et virtuelle) en juin, après des années de spéculation, alors que le métavers suscite moins d'enthousiasme de la part des investisseurs et des consommateurs que l'année dernière.

Une interview de Tim Cook, le patron du groupe californien, au magazine GQ, a relancé la rumeur cette semaine.

Sans donner d'information concrète, le dirigeant vante les mérites de la réalité augmentée, qui permet de "superposer des choses du monde numérique sur le monde réel" pour "améliorer la communication entre les gens, les connexions avec les autres".

"C'est l'idée qu'il y a cet environnement qui pourrait être encore meilleur que juste le monde réel", argumente-t-il.

De nombreux observateurs et analystes prédisent désormais la présentation d'un casque de réalité augmentée et virtuelle (AR et VR) en juin, lors du WWDC, la conférence annuelle d'Apple pour les développeurs.

Daniel Ives, de Wedbush Securities, parie sur des "lunettes" à environ 2,500 dollars.

Ce lancement, s'il a lieu, permettrait à la marque à la pomme de renforcer son écosystème de produits et services, estime l'analyste.

"Il y aura des critiques, mais nous pensons que c'est la bonne décision stratégique pour Apple", a-t-il dit à l'AFP.

Les experts attendaient déjà un casque Apple l'année dernière, lors du précédent WWDC. Fin janvier 2022, Tim Cook avait en effet indiqué qu'il voyait "beaucoup de potentiel" dans les réalités mixtes, et qu'il y "investissait en conséquence".

Le métavers était alors largement décrit comme l'avenir d'Internet, après le web et le mobile, sous l'impulsion de Meta.



Mais les efforts du géant des réseaux sociaux n'ont pour l'instant pas débouché sur une adoption notable, au-delà des adeptes de jeux vidéo aux univers immersifs, avec ou sans réalité virtuelle.

D'après une étude de Piper Sandler publiée mardi, 29% des adolescents américains possèdent un casque de VR (contre 87% qui ont un iPhone), mais seuls 14% l'utilisent au moins une fois par semaine, un chiffre qui n'a pas progressé depuis l'automne.

Les casques "Quest" de Meta représentaient plus de 80% du marché fin 2022, selon le cabinet Counterpoint.

Mais comme de nombreux autres géants des technologies rattrapés par la mauvaise conjoncture économique, la maison mère de Facebook et Instagram a dû licencier des milliers de personnes, et sa branche spécialisée dans le métavers n'a pas

été épargnée.

Google a de son côté remis pour de bon le mois dernier les Google Glass, des lunettes à réalité augmentée qui n'ont jamais décollé.

Et les deux concurrents ont dû se reconcentrer sur l'intelligence artificielle, en plein boom depuis le succès de ChatGPT, le logiciel de la start-up OpenAI, financée notamment par Microsoft.

"Après que Facebook a perdu autant d'argent dans ce domaine, cela semble bizarre de lancer un nouveau casque pour les consommateurs", remarque l'analyste indépendant Rob Enderle. "Mais peut-être que le train est sur les rails et qu'il est difficile de l'arrêter".

"Dans tout ce que nous avons fait, il y avait toujours beaucoup de sceptiques", a déclaré Tim Cook dans l'interview à GQ.

Quel que soit le produit, sa société veut "contrôler la technologie de base", a détaillé le patron. "Assembler des morceaux de la technologie de quelqu'un d'autre ne nous intéresse pas".

"Apple va essayer de sortir sa propre version, et amener les autres à le suivre", prédit Carolina Milanese de Creative Strategies.

Selon l'analyste, Meta veut créer une forme immersive de Facebook, avec un modèle économique toujours fondé sur la publicité, alors que son voisin de Cupertino vend des appareils haut de gamme et un univers de services sur mesure, du divertissement aux paiements.

Elle voit bien Apple proposer par exemple des versions en réalité augmentée de films ou de concerts via ses applications de streaming.

Blagues

Quelle est la fée la plus paresseuse ?

La fée Néante.

+++++

Que dit une noisette qui tombe à l'eau ?

« Au secours, je me noie ! »

+++++

Tu connais l'histoire de l'armoire ?

Elle est pas commode.

Citations

Les chaînes du mariage sont si lourdes qu'il faut être deux pour les porter;

quelquefois trois.

Alexandre Dumas

La dictature, c'est "ferme ta gueule", et la démocratie, c'est "cause toujours.

Woody Allen

Le livre

Quant à ma vie au milieu de mon minuscule univers, elle reprenait son rythme calme et serein avec mes nouvelles habitudes, mes travaux de préparation, mes besoins ménagères, mes sorties nocturnes chez Bidaoui. Je recevais, de temps à autre, quelques-uns de mes nouveaux amis et collègues et j'étais invité, quelques fois, à manger le couscous du vendredi.

Mes rapports avec mes voisins, particulièrement les propriétaires de la maison que j'occupais, étaient au beau fixe. Ils observaient scrupuleusement les règles du bon voisinage et je le leur rendais bien. Les enfants me sollicitaient parfois pour les aider à résoudre un quelconque problème mathématique ou à rédiger un devoir. Le père, lui, je le croisais très rarement. Nous échangeons des expressions de civilité sans jamais tenir de véritables conversations. Nous nous considérons, de part et d'autre, inabordable et inaccessible par la différence d'âge, de mentalité et de préoccupations. Néanmoins, il m'avait demandé, une fois, estimant que mon niveau d'instruction pouvait m'ouvrir les portes qui lui étaient infranchissables, de me charger de lui régler un problème administratif en intervenant auprès du président du Conseil communal.

La commune venait d'achever les travaux de voirie sur l'ensemble des ruelles du village. Et comme la maison ne disposait que d'une fosse sceptique que Haj Maâti avait aménagée depuis qu'il l'avait construite, ce dernier voulait obtenir l'autorisation des services communaux pour un raccordement à cette canalisation toute neuve, fierté scandée à cor et à cri par l'omnipotent président du Conseil.

Ce dernier faisait partie des personnalités les plus en vue de l'agglomération. Il était, avec le Pacha de la ville, l'autorité suprême incontournable. Par-dessus toute la gestion matérielle et financière des affaires de la commune qu'il assurait avec tout ce que cela lui rajoutait de prestige et de notoriété, il détenait le pouvoir incontestable de délivrer les permis, les autorisations et les licences et d'intimer les injonctions et les interdictions. Avant d'être élu, il appartenait à «la famille de l'enseignement» comme il se plaisait de répéter en prêchant la popularité dans les circonstances électorales.

J'étais très réticent quant à l'accomplissement de cette besogne car je n'avais aucune envie d'approcher le monde trop sophistiqué et artificiel, à mon goût, de l'administration mais je ne pouvais ni décevoir le vieil homme ni froisser notre relation de bon voisinage. Alors, j'avais profité d'une matinée où je ne travaillais pas et j'avais rassemblé tout mon courage pour me présenter aux bureaux de la commune.

Il était dix heures. Une longue file de personnes attendait l'arrivée de «Monsieur le Président». Son secrétaire, un jeune homme souriant et aimable, m'avait indiqué qu'il était en réunion à l'extérieur et qu'il n'allait pas tarder à venir. Il m'avait invité à m'asseoir et m'avait offert un thé. J'étais surpris par tant d'égards mais j'avais, tout de suite, compris que cet excès d'amabilité n'était pas vraiment gratuit car il s'était appretté de s'enquérir du travail et des résultats de l'un de mes élèves qui se trouvait être son petit frère. Cela m'avait rassuré sur l'issue de la démarche que j'entreprenais. Mon cœur se desserrait.

Une grande et bruyante agitation dans les allées du bâtiment avait annoncé l'arrivée du «Patron». Je l'avais vu avancer vers son bureau, la tête exagérément dressée au dessus d'un buste corpulent et un ventre franchement dégagé, un petit cigare au coin de la bouche, évoluant comme un grand seigneur en tourné dans son vaste domaine.

Tout le monde s'écartait sur son chemin.

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAËH

Quelques personnes faisaient même des courbettes à son approche. Le secrétaire s'était levé presque en garde à vous, avait boutonné sa veste et lui avait ouvert la porte capitonnée de son grand bureau après lui avoir tendu un papier portant la liste des appels téléphoniques et des demandeurs d'audience, sur laquelle mon nom et ma fonction figuraient en avant dernière ligne.

A ma grande surprise, j'avais été reçu en premier avec une déférence chaleureuse exquise. Il parlait au téléphone quand le secrétaire m'avait introduit dans le somptueux local. Il avait rattaché et m'avait fait signe de m'asseoir, en répétant les traditionnelles expressions de bienvenue, bien de chez nous. A peine avais-je ouvert la bouche pour, timidement, exposer le but de ma visite que la tonnerrie avait, à nouveau retenti.

«Allô ! oui, excellence monsieur le Pacha !... Tout s'est très bien passé... Ne vous inquiétez pas, monsieur le Pacha ! les choses se déroulent exactement comme vous le souhaitez... Non, c'était vraiment parfait... Bien sûr que je vous tiendrai au courant... Au revoir, excellence !»

Il avait rattaché, apparemment satisfait de la brève conversation téléphonique qu'il venait de tenir, et s'était tourné vers moi :

«Excusez-moi, professeur, fit-il, c'est toujours comme ça... ça n'arrête jamais. On est constamment à la fois au four et au moulin... Enfin ! Voyons ce que je puis faire pour vous !»

Je lui avais fait part du sujet de ma requête tout en soulignant que cette démarche m'était vraiment pénible car je n'avais pas voulu l'importuner pour une affaire qui ne me concernait

pas directement.

«Mais non, protesta-t-il, vous êtes chez vous. N'hésitez jamais à venir me voir. J'ai beaucoup d'estime pour les jeunes professeurs comme vous. Moi-même je suis, avant tout enseignant. Solidarité professionnelle oblige ! N'est-ce pas ? Et puis, vous particulièrement j'ai reçu beaucoup d'échos favorables sur vous.»

Je balbutiais des remerciements. Il avait enchaîné :

«Non seulement je vous signe l'autorisation, séance tenante, mais en plus, le document sera exempt de taxes. Le vieux pourra commencer les travaux, dès maintenant, sans rien devoir à la commune.»

J'étais comblé. Le souvenir de cette gentille sollicitude ne m'avait jamais quitté. Le lendemain, le propriétaire de la maison, ne tarissant pas d'éloges sur mon compte et de prières pour mon avenir, s'était attelé, toute la journée sur son projet.

Mes obligations professionnelles avaient été réduites de presque la moitié. Comme je continuais à enseigner les mêmes niveaux, il me suffisait de revoir mes fiches, soigneusement rangées et classées et d'y ajouter quelques petites notes complémentaires pour les actualiser et le tour était fait, mes leçons étaient prêtes. Cela me prenait très peu de temps. Je n'avais pratiquement plus que les corrections des copies et le contrôle des cahiers à faire. Cela m'aiderait sensiblement à me rabattre sur mes préparations universitaires.

L'année s'écoulaît...

C'était la sixième année consécutive de sécheresse qui s'abattait sur le pays. Les quatre saisons de mon enfance écolière se confondaient, malheureusement, en une seule à tem-

pérature et climat presque égaux. L'intimité des couvertures chaudes et des feux de chauffage, sous les agréables tintements des averses pluvieuses nous manquait atrocement.

Les flux des jeunes et moins jeunes paysans, désemparés et désœuvrés, se multipliaient. Les pauvres étaient de plus en plus nombreux à se morfondre, dans un fatalisme exaspérant. Ils arrivaient encore à manger à leur faim. Or, leurs espérances étaient autrement plus grandes.

Le calme du village et la sérénité des villageois étaient, quelque peu, compromis par la mendicité proliférante et le commerce informel intermittent rampant. Les délits de vols, de viols et d'agressions venaient s'ajouter à la plus vieille profession du monde. Tout cela ne pouvait pas ne pas se ressentir sur les activités scolaires et le comportement des élèves. Néanmoins, conscient de ces phénomènes sociaux et de leurs origines économiques, je m'employais, autant que je pouvais à en préserver ces petits enfants et à colmater les brèches qui s'entrouvaient au travers de leur parcours scolaire. C'étaient là, les petites briques du grand projet sociétal de développement de mon pays qu'il fallait entretenir, sauvegarder et consolider.

Ma vie n'était pas toute faite de vertu. Il m'arrivait de me laisser entraîner dans des escapades de plaisir et d'amusement. Je recherchais, sous la pression des lois de la nature, les plaisirs de la chair et je recourais, pour cela, aux services de la corporation de cette fameuse plus vieille profession du monde. Ces escapades étaient, pourtant, de très courte durée. En en sortant, le sentiment de culpabilité me rongait et me donnait une grande boulimie de lecture et de travail. Je rattrapai, très vite, le temps perdu. D'autres distractions, moralement moins encombrantes, comme participer à un match de football avec ma renommée gauche-rie ridicule ou jouer au monopoly ou au scrabble, me procuraient le loisir de me reposer et le plaisir de me divertir afin de pouvoir repartir.

La navette des correspondances entre Serge et moi se poursuivait à un rythme soutenu et régulier. Nos partages toujours nos confidences et nos préoccupations. Il me racontait le train indolent de sa vie quotidienne et je lui faisais part de mes projets et de mes rêves. D'autre part, nous n'avions jamais cessé de discuter, de commenter les actualités et d'échanger les réflexions et les points de vue sur des thèmes aussi variés que le sont les mystères de la vie humaine.

Quant à Fayrouz, sa dernière lettre m'avait appris que, tout compte fait, elle s'était fiancée avec son cousin, qu'elle n'en était point heureuse et qu'elle pensait toujours à moi.

Jamal m'avait écrit, pour sa part, peu avant les vacances de Pâques, pour me rappeler notre projet de les passer, ensemble, à la campagne. Or, je ne pouvais me soumettre à l'épreuve de la vision des paysages désolants du fait de cette énième année de sécheresse. Je refusais de vivre un printemps différent de ceux verdoyants, beaux et embaumants de mon enfance. Je me refusais de me retrouver ailleurs qu'au milieu de cette nature généreuse, désormais lointaine, où les éclats de rire se mélangeaient avec les chants d'oiseaux et où les courses d'enfants excités se prolongeaient à travers prés et pâturages, jardins potagers et champs recouverts de coquelicots ; cette nature qui enveloppait, si doucement, entre ses flancs, nos silhouettes frêles traillées entre les injonctions restrictives paternelles et la complicité bienveillante grand paternelle.

(A suivre)

L'Académie du Royaume du Maroc lance un nouveau cycle de conférences "Portraits d'écrivains africains"



La Chaire des littératures et des arts africains, créée par l'Académie du Royaume du Maroc en mai 2022, organise une nouvelle offre de réception et d'exposition des littératures africaines, qui débutera le 26 avril, avec la même ambition tournée vers le dévoilement, la valorisation et la circulation du patrimoine culturel africain en Afrique.

Selon un communiqué de l'Académie, ce nouveau cycle de présentation de l'actualité littéraire intitulé "Portraits d'écrivains" s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de ce mouvement de recentrement et de redynamisation des

espaces de consécration des littératures et des arts africains" mené par l'Académie.

"L'objectif est de faire une plus étroite connaissance avec un auteur, de pénétrer dans son univers scriptural au croisement de la nouveauté et de l'atelier personnel de l'artiste", précise le communiqué.

"Ces rencontres d'une heure trente se déclineront en deux temps : d'abord sous forme d'un dialogue avec l'écrivain conduit par un modérateur, suivi d'une présentation par l'auteur de son dernier ouvrage sous l'éclairage des outils singuliers utilisés par l'écrivain pour

son élaboration", lit-on.

L'écrivain parlera de son métier en mini-conférence, à partir d'une thématique qui lui est chère ou d'un thème qui lui tient à cœur.

Selon le communiqué, la première invitée est l'écrivaine malgache Michèle Rakotoson, née à Antananarivo. Elle est romancière, dramaturge et journaliste. Après un long séjour en France, elle est de retour dans la "grande île" en 2008. Son œuvre est essentiellement centrée sur l'histoire de son pays.

Aussi, Michèle Rakotoson revisite les traditions et coutumes malgaches, en s'interrogeant sur le présent et l'ave-

nir de son pays et en proposant des actions très concrètes autour de l'accès au livre avec des associations locales, principalement dans les milieux ruraux.

"Son témoignage est précieux pour comprendre un territoire africain souvent mal connu, à l'histoire palpante", souligne le communiqué.

Par le passé, l'Académie du Royaume du Maroc a abrité de riches colloques et des hommages rendus aux grandes plumes africaines et de la diaspora (Yambo Ouologuem, Simone Schwarz-Bart, Marie NDiaye, Sembène Ousmane). Des trophées de l'Académie du Royaume du Maroc ont été attribués aux personnalités en vie ou à titre posthume (Sembène Ousmane).

Une émission audiovisuelle, tournée dans les studios de l'Académie et intitulée "L'Instant académique" a aussi vu le jour au sein de l'institution académique afin d'adresser au vaste public de courtes séquences narratives et télévisuelles autour d'un auteur, de son œuvre et de son actualité. Des séminaires, des commémorations, des célébrations et des initiatives ayant en objet l'Afrique comme horizon de pensée et de rayonnement célébreront la vitalité du continent africain.

"La part prépondérante que le Maroc prend dans cette action pluri-dimensionnelle de promotion, d'interprétation, d'enseignement et de diffusion de la diversité culturelle africaine est à la dimension des espoirs et des attentes tant des universitaires que du grand public", souligne l'Académie.

Signature du livre "Les Cuistots du Ramadan"

Un voyage spirituel et culinaire autour du monde

La cérémonie de présentation et de signature du livre "Les Cuistots du Ramadan", un voyage spirituel et culinaire autour du monde, a eu lieu, samedi soir à Marrakech, en présence d'un parterre d'écrivains et de personnalités issus de divers horizons.

Publié par la Maison Ruby Editions et signé par trois écrivaines marocaines, à savoir : Mouna Izddine, Fatéma Chahid et Intissar Nafzaoui, de parcours et d'âges différents qui ont en commun l'amour de l'écriture, de la culture et de la transmission, ce recueil est scindé en 29 histoires courtes et illustrées autour du mois sacré de Ramadan et de ses belles valeurs, accompagnées chacune d'une recette du pays conté.

Chaque histoire est une escale dans un pays ou au sein d'une communauté de culture musulmane, des premiers temps de l'islam à l'époque moderne, de Médine à Fès, en passant

par Istanbul, Londres ou encore Paris.

On y découvre des coutumes propres à chacun de ces pays, à Ramadan, ainsi qu'un plat emblématique. La cuisine faisant également partie des rituels que l'on se transmet de génération en génération, les recettes proposées sont savoureuses et faciles à réaliser.

"Les Cuistots du Ramadan" se veut donc le fruit de voyages aux quatre coins du monde. Ses auteurs en sont revenus avec un constat évident : s'il n'existe pas une cuisine islamique à proprement parler, il existe dans toute communauté musulmane des plats spécifiques à ce mois particulier.

De la même façon que l'islam s'est fondu dans les cultures des pays qui l'ont adopté, les cuisines ramadanesques se sont imprégnées des couleurs et des saveurs des civilisations antérieures ou contemporaines de l'islamité. Plus qu'un simple assemblage d'ingrédients, la cuisine de Ramadan est le témoin exquis de ces

alchimies humaines.

"Ramadan est un mois de jeûne, de prière et de recueillement, mais il véhicule également des valeurs nobles et humanistes. Les histoires racontées dans "Les Cuistots du Ramadan" comportent une philosophie de vie universelle et intemporelle, où chacun se reconnaîtra, quelle que soit sa confession et ses croyances", a souligné l'auteure principale Mouna Izddine dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP.

Faisant savoir que "Les Cuistots du Ramadan" se veut un voyage spirituel et culinaire autour du monde, un concentré de culture, de saveurs et de philosophie, Mme Izddine a indiqué que chacune des 29 nuits ramadanesques a son conte dédié, sa morale et se clôture par un dicton tiré du patrimoine culturel du pays où se déroule l'histoire.

Pour sa part, Mme Nafzaoui a indiqué que "Les Cuistots du Ramadan" "invite les lecteurs

à embarquer pour un voyage à travers les âges et les régions du monde. Des escapades gourmandes et instructives, où entre petits plats et grands mets, des histoires brèves saupoudrées d'une pincée de mysticisme rappellent les valeurs profondes de ce mois béni".

Et de poursuivre que cet ouvrage, léger à lire et plaisant à regarder, espère, à l'heure du règne sans partage des écrans, faire renouer les Marocains - et ses lecteurs ailleurs dans le monde - avec la tradition de la narration de contes.

"Les Cuistots du Ramadan" est une idée originale de Nissim Samuel Kakon. Natif de la ville d'Essaouira, il a quitté le Maroc en 1956 pour la France. Il y revient en 2009, mû par le désir profond de renouer avec ses racines judéo-marocaines. Depuis son retour au bercail, cet entrepreneur multiplie les projets socio-culturels en faveur du Royaume et de son rayonnement à l'international.

Marrakech à l'heure de la 6^{ème} édition du Gnaoua Show du 3 au 6 mai

Troupes emblématiques et mâalems de renom hôtes de la Ville Ocre



Une date à retenir. Et pour cause ! Du 3 au 6 mai prochains, c'est la mythique place mondiale connue « Jamaa El Fna » ou encore celle du « 16 Novembre » qui seront appelées à vibrer, et avec elles, tous les passionnés du terroir ou des visiteurs de par le monde, au rythme de la 6^{ème} édition du Festival Gnaoua Show. Un événement d'autant plus attendu qu'il se propose de réunir des troupes de renom menées par des mâalems notoires qui ont marqué un genre de musique faisant partie intégrante de notre patrimoine culturel, comme appelé récemment sur les colonnes de « Libé » par le Professeur Mohamed Knidri. « Le Gnaoua Show défend l'identité culturelle artistique de notre territoire et participe au rayonnement culturel de notre pays sans oublier l'attraction touristique et les ressources de l'économie créative qu'il engendre », a dit en substance le président de l'Association Grand Atlas (AGA).

La Ville Ocre peut s'enorgueillir à juste titre de cet autre grand événement à l'actif de l'AGA parfaitement inspirée par ailleurs en associant ses efforts à ceux de l'Association Hmiti pour la culture et la création artistique, le Gnaoua Show étant à la base un projet spécifique des Hmiti père et fils.

Autant dire que tous les ingrédients sont d'ores et déjà réunis pour que le show emballé du beau monde. Transe garantie.

M.A

Bouillon le culture

Festival de la poésie africaine

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la Maison de la poésie au Maroc organisent, du 05 au 07 mai à Rabat, le Festival de la poésie africaine, dans le cadre de la célébration de Rabat capitale de la culture africaine.

Selon un communiqué du ministère, la première édition de ce festival, qui aura lieu dans plusieurs espaces culturels et artistiques de la ville de Rabat, vise à célébrer la poésie africaine dans toute sa diversité et sa splendeur, ainsi que ses icônes, ses grands noms et ses voix qui s'expriment en différentes langues et ont diverses visions et sensibilités.

Cet événement culturel se veut un hommage rendu par le Maroc à l'Afrique, continent de la poésie, au moment où ce genre littéraire permet à l'Homme de rêver et de vivre en liberté, loin de la guerre, et de savourer la vie, souligne le communiqué.

Au menu du festival figurent plusieurs manifestations poétiques et musicales, ainsi que des conférences et des ateliers d'écriture et de récitals poétiques en faveur des élèves de plusieurs établissements scolaires, a précisé la même source.

En sus, cette édition sera marquée par des hommages rendus à plusieurs poètes africains et l'octroi, pour la première fois, du Prix de la poésie africaine, qui portera cette année le nom du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor et dont le lauréat sera dévoilé le 05 mai lors de la cérémonie d'ouverture.

La Maison de la poésie au Maroc publiera, à l'occasion du Festival de la poésie africaine, un numéro spécial de son magazine "Al Bayt", qui va dresser, d'une façon exhaustive, l'état actuel de la poésie en Afrique, à travers les principales voix fondatrices de la poésie africaine moderne et les générations qui leur ont succédé et qui ont réussi à s'imposer dans le continent et dans le monde.

La culture burkinabé à l'honneur au Festival du mariage traditionnel marocain

Les rituels des mariages traditionnels burkinabé et marocain ont été mis à l'honneur, vendredi soir à l'espace Mahaj Ryad à Rabat, dans le cadre de la 15^{ème} édition du Festival du mariage traditionnel marocain.

Le Burkina Faso, représenté par Germaine Compaoré, présidente de la Chambre des métiers de l'artisanat (CMA) de ce pays africain, est l'invité d'honneur de cette édition, organisée par la région de Rabat-Salé-Kénitra sous le signe "Le mariage traditionnel marocain et l'artisanat au service du développement local et l'une des manifestations de la diversité culturelle et artistique marocaine".

A cette occasion, le président de la Chambre d'artisanat de la région de Rabat-Salé-Kénitra, Abderrahim Zemzami, et la présidente de la CMA du Burkina Faso, ont procédé

à la signature d'une convention de partenariat visant à raffermir les liens bilatéraux en matière de coopération et d'échanges dans les domaines liés aux métiers de l'artisanat et à la commercialisation des produits d'artisanat.

Selon M. Zemzami, cette convention a pour objectif de renforcer les liens de fraternité entre les peuples marocain et burkinabé et d'encourager les échanges de visites entre les professionnels opérant dans ce domaine.

S'arrétant sur la 15^{ème} édition du Festival du mariage traditionnel marocain, M. Zemzami a indiqué que la tenue de cet événement en partenariat avec la Chambre d'artisanat de la région de Fès-Meknès, vise à créer un rapprochement entre les artisans des deux parties, d'autant plus, a-t-il dit, que la ville de Fès se

distingue par des types d'artisanat qui ne sont pas disponibles à Rabat, outre sa distinction en matière de dianderie et d'artisanat du cuir.

Outre qu'elle vise à valoriser le patrimoine culturel, civilisationnel et artistique du Maroc à travers la promotion de la commercialisation des produits d'artisanat, cette manifestation culturelle est à même de permettre aux visiteurs d'apprécier la créativité des artisans, œuvrant dans le domaine des métiers liés au mariage et des divers produits de l'artisanat, a-t-il ajouté.

Un nombre record de 180 participants prennent part à cette édition, a encore précisé le président de la Chambre d'artisanat de la région de Rabat-Salé-Kénitra, faisant part de l'intention de la Chambre d'accueillir des participants d'autres régions lors des pro-

chaines éditions.

Pour sa part, la présidente de la CMA du Burkina Faso a exprimé ses remerciements à la Chambre d'artisanat de la région de Rabat-Salé-Kénitra pour l'invitation adressée à la Chambre des métiers de l'artisanat de son pays, mettant l'accent sur le rôle important que joue le secteur de l'artisanat dans le développement du continent africain.

Selon elle, la signature de cette convention de partenariat vise à promouvoir le partage des expériences entre le Burkina Faso et le Maroc afin de renforcer ce secteur et contribuer au développement du continent africain.

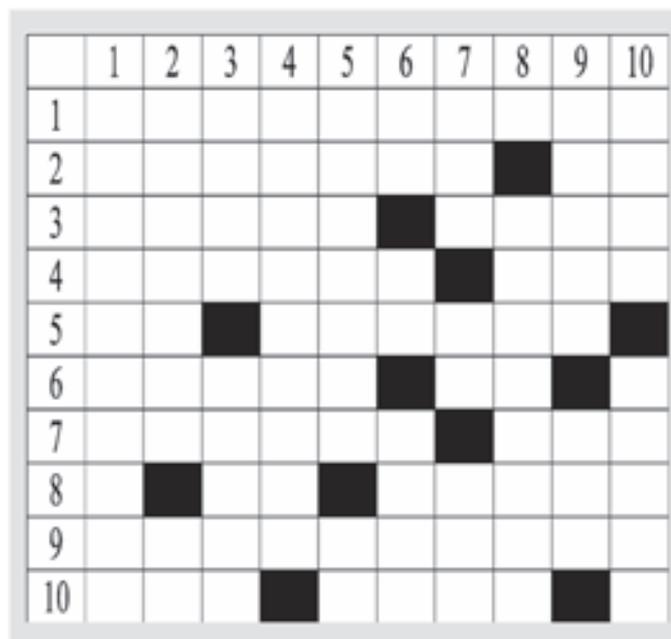
De son côté, le premier vice-président de la Chambre d'artisanat de la région de Fès-Meknès, Mohamed Bourkiza, a indiqué que le partenariat avec la Chambre d'artisanat de la ré-

gion de Rabat-Salé-Kénitra permettra l'échange d'expériences entre les deux régions en matière d'artisanat.

Il a à cet égard rappelé que la région de Fès-Meknès regorge de plusieurs produits d'artisanat exposés lors de cette édition, notamment ceux du cuivre, d'argent et de poterie.

Outre des concerts musicaux et artistiques et des rituels du mariage marocain, représentant les traditions des différentes villes participantes, le Festival du mariage traditionnel marocain connaît la participation de plus de 120 exposants des régions de Rabat-Salé-Kénitra et de Fès-Meknès, notamment dans les domaines de la couture traditionnelle, la décoration et les équipements de la maison ainsi que les produits en argent et en cuivre, les bijoux et les cosmétiques.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Dépêré
- 2- Il n'est pas du métier - Appré
- 3- Radar de nocher - A la faculté
- 4- Brèves de consuetudine - Très court
- 5- Suit le titre - Pieds de vers
- 6- Commun - Contumes
- 7- Gevidés - Choisis
- 8- Dans latin - Non acquis
- 9- Espions et bestes
- 10- Tranche d'histoire - Dieu du vent

VERTICALEMENT

- 1- Peut donc se conserver
- 2- Plus tranchant - Argon
- 3- Princesse indienne - Base de calcul
- 4- A des chances d'être latine
- 5- Plante alimentaire - Largeur d'outil
- 6- Déchiffré - Lettres royales - Réservoir souterrain
- 7- Forme d'aller - Asaké - Eau d'Afrique
- 8- Mot d'appelle
- 9- Intentas - Général soldate
- 10- Elles sillonnent la ville - Forme d'être

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

9	2		4	7		5	8	3
		5	3					
8						7		
2	3			7	6	9		
	4	8	2		3			
	5	9	6			1	8	
	6							2
				6	1			
5	8	7		1	4		6	9

Difficile

4			2	8				7
	3	2	7					
			3			6		
	2	7		5				1
		6				4		
9			6			7	2	
	1			9				
					7	3	4	
7			8	4				6

Moyen

			4				9	7
			7	5		2		1
3	1		6					
						4	2	
	3	2				5	7	
	7	8						
					6		3	4
5	3		4	7				
2	4				8			

Expert

3							5	
4		1	2					
9	6					3	4	
	4			5				
2								9
		3					6	
	7	8				9		3
			7	8				5
2								8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	4	5	8	6	7	2	1	3
7	2	1	9	3	5	4	6	8
3	6	8	4	1	2	7	9	5
1	8	6	2	9	3	5	7	4
2	7	9	5	4	8	1	3	6
5	3	4	6	7	1	8	2	9
8	9	2	1	5	6	3	4	7
4	5	7	3	2	9	6	8	1
6	1	3	7	8	4	9	5	2

Moyen

3	2	8	7	1	9	6	5	4
9	7	5	4	6	3	2	8	1
1	6	4	8	5	2	9	3	7
5	3	7	6	8	1	4	2	9
2	1	9	3	7	4	5	6	8
8	4	6	9	2	5	7	1	3
7	5	2	1	4	8	3	9	6
4	9	1	2	3	6	8	7	5
6	8	3	5	9	7	1	4	2

Difficile

7	1	6	8	5	9	4	2	3
3	8	5	2	1	4	9	7	6
2	4	9	3	7	6	1	5	8
5	3	4	1	8	7	2	6	9
1	9	8	4	6	2	5	3	7
6	2	7	9	3	5	8	4	1
8	7	2	6	4	1	3	9	5
9	6	3	5	2	8	7	1	4
4	5	1	7	9	3	6	8	2

Expert

1	5	3	6	9	2	7	8	4
8	9	6	4	7	3	5	2	1
2	7	4	5	8	1	9	3	6
4	1	2	3	5	6	8	9	7
9	8	5	2	4	7	1	6	3
6	3	7	8	1	9	4	5	2
3	4	9	1	6	5	2	7	8
5	2	8	7	3	4	6	1	9
7	6	1	9	2	8	3	4	5

Recettes

Basboussa-Gâteau de semoule marocain

Ingrédients :

Pour le gâteau

250 g de semoule fine
 100 g d'amandes
 125 g de yaourt nature
 2 oeuf(s)
 1 sachet de levure chimique
 1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
 12 cl d'huile de tournesol
 80 g de sucre semoule

Pour le sirop

0,5 citron(s)
 1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
 20 cl d'eau
 100 g de sucre semoule

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C. Dans un grand saladier, mettre la semoule, le sucre et la levure chimique puis bien mélanger.

Faire un puits et ajouter les oeufs, l'eau de fleur d'oranger, le yaourt et l'huile. A l'aide d'un fouet, mélanger soigneusement.

Verser cette pâte dans un moule beurré, lisser la surface et déposer des amandes mondées. Les amandes seront au centre des parts, à vous de voir la taille des parts que vous souhaitez, et donc du nombre d'amande dont vous aurez besoin.

Enfourner et faire cuire 20 minutes.

Préparer le sirop

Verser tous les ingrédients du sirop dans une casserole et porter à ébullition. Verser le sirop sur le gâteau cuit et encore chaud, puis laisser refroidir avant de le découper.



Cornes de gazelle



Pour la pâte :

250 g de farine
 2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
 2 c. à soupe d'huile
 1 c. à soupe de sucre glace
 1/2 c. à café de sel
 1 jaune d'œuf
 10 à 12 cl d'eau

Pour la farce aux amandes :

650 g de pâte d'amande
 1 c. à café de cannelle
 2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger

3 pinçes de mastic pilé avec un peu de sucre (gomme arabique)
 50 g de beurre

Préparation :

Dans un récipient, déposer la farine, le sel, l'huile, le sucre glace, le jaune d'œuf et l'eau de fleurs d'oranger.

Ajouter l'eau en travaillant le mélange pour obtenir une pâte homogène.

Pétrir la pâte pendant 10 mn pour la détendre et l'assouplir.

Diviser la pâte en boules et les envelopper de film alimentaire et les laisser reposer au moins 2 h pour bien déten-

dre la pâte.

Dans un plat, mélanger la pâte d'amande avec le beurre, la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger et le mastic pilé.

Étaler une boule de pâte sur un plan de travail légèrement fariné en une fine abaisse.

Déposer un doigt de pâte d'amande sur l'abaisse. Rabattre l'abaisse de pâte sur le doigt de pâte d'amande.

Pincer les bords et faire adhérer l'abaisse de pâte à la pâte d'amande en lui donnant une forme de demi-lune.

Découper la corne de gazelle à la roulette dentelée, recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Déposer les cornes de gazelle sur une plaque tapissée de papier sulfurisé et les laisser reposer 12 h.

Enduire les cornes de gazelle d'huile et les piquer à l'aide d'une aiguille pour permettre à la vapeur de sortir pendant la cuisson.

Cuire les cornes de gazelle au four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur paille.

Sortir les gâteaux du four et les laisser refroidir avant de les retirer de la plaque.

Avis d'appels d'offres ouverts

Le 10/05/2023 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale RHAMNA relevant de l'AREF MS, « Salle de réunion », ZAOUJA AL AZZOUDIA BEN GUERIR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° 09/RH/2023/EXP pour :

Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux, des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la Direction Provinciale RHAMNA.

Désignation des prestations	Caution provisoire en dhs	Estimation TTC en dhs
Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des écoles primaires relevant de la Direction Provinciale RHAMNA.	80 000.00	3 991 523.32

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, des constructions, équipements et patrimoines à la Direction Provinciale RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 2688/PA

AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 10/RH/2023/EXP

Le 11/05/2023 à 10H00MIN, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale RHAMNA relevant de l'AREF MS située à ZAOUJA AL AZZOUDIA BEN GUERIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : PRESTATION DE NETTOYAGE AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire en dhs	Montant de l'estimation des prestations TTC en dhs
PRESTATION DE NETTOYAGE AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	20 000.00	1 099 793.76

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, à la Direction Provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de RHAMNA.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 2689/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 12/RH/2023/EXP (Séance publique)

Le 17/05/2023, à 10H00min, il sera procédé au siège de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°12/RH/2023/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'estimation des fournitures TTC
Achat des denrées alimentaires au profit des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	80 000,00 DHS	4 452 000,00 DHS

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, des constructions, équipements et patrimoines à la Direction Provinciale RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 6 du règlement de consultation

N° 2691/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 11/RH/2023/EXP (Séance publique)

Le 16/05/2023, à 10H00, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA (salle des réunions) qui se situe à HAY RIAD BENGUERIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°11/RH/2023/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'estimation des prestations TTC
Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots.		
-Lot n°01 : écoles primaires et lycées collégiaux.	130 000.00 dhs	6 610 960.51 dhs
-Lot n°02 : lycées qualifiants et services administratifs	70 000.00 dhs	3 492 582.91 dhs

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières, des constructions, équipements et patrimoines à la Direction Provinciale RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 2690/PA

FidulExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
OUIZIMAR PROMO
IMMOBILIERE S.A.R.L
Aux termes d'un acte SSP
du 20/03/2023, les associés de
la société décident ce qui
suit :
- Le transfert du siège social
de la société du N°644 HAY
EL QODS-MOHAMMEDIA
à AMLAK EL BER-
NOUSSI N°99
MOHAMMEDIA.
Dépôt légal : Le dépôt légal
a été effectué au greffe du
tribunal de première instan-
ce de Mohammedia
le 11/04/2023 sous le N°717.
N° 2694/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée
ayant les caractéristiques
suivantes :
Dénomination : STE BO-
TABA RENT CAR S.A.R.L
Objet :
• LOUEUR DE VEHI-
CULES AUTOMOBILES
SANS CHAUFFEUR
Gérance :
Mm. AGHZAR NAJAT De
Nationalité Marocaine Né le
04/05/1996 CIN N°
R360139 Demeurant à 74
RUE SHILMASSA AL HO-
CEIMA.
Capital : 500.000,00 DH
Capital Social :
• Mr. ABDERRAHIM BO-
TABA 2500 PARTS
• Mm. AGHZAR NAJAT ...
... 2500 PARTS
Soit au total mille PARTS :
5000 parts
Durée :
Siege Social: HAY 4 RUE
MAGHNIA IMZOUREN
AL HOCEIMA.
Le dépôt a été effectué au
greffe du tribunal de pre-
mière instance d'Al-Ho-
ceima, l'immatriculation au
RC a été faite le
14/04/2023 sous le n°348.
N° 2695/PA

**YASS-AL-ELBACH-
RAOUI**
CONSTITUTION
RC: 9021
Aux termes d'un acte sous
seing privé du 20/03/2023
il a été établi les statuts
d'une société à responsabi-
lité limitée a associé, au ca-
pital social de 100 000,00
DHS comme suit:
Dénomination : YASS-AL-
ELBACHRAOUI
Forme Juridique : Société à
Responsabilité Limitée a

Associé S.A.R.L
SIEGE SOCIAL : TAFOU-
GHALT CENTRE PRO-
VINCE BERKANE.
Objet social :
- LOCATION DES QUADS
MOTOCYCLES.
- LOCATION DE MATE-
RIEL TOURISTIQUE.
Capital Social : 100 000,00
dhs (Cent Mille dirhams)
divisé en 1000 (Mille) parts
sociales de cent dirhams (de
100,00 DHS chacune).
• Mr EL BACHRAOUI
YASSINE, 500 Parts.
• Mr EL BACHRAOUI ALL,
500 Parts.
DUREE : 99ans
GERANCE: Mr EL BACH-
RAOUI YASSINE, et Mr EL
BACHRAOUI ALL, sont
nommés des co-gérants
pour une durée illimitée.
Dépôt légal : a été effectué
au greffe du tribunal de
1ère instance de Berkane en
date du 12/04/2023 sous
N° : 190/2023

N° 2696/PA
TRANS EURO KERZAZI
EL AMRI 48
Les soussignés :
Mr KERZAZI AHMED CIN
N° F 637196 ET Mr EL
AMRI EL MILOUD CIN N°
F 706259 des cogérants as-
sociés de la société -TRANS
EURO KERZAZI EL AMRI
48- S.A.R.L a décidé de
constituer une société avec
les caractéristiques sui-
vantes:
DENOMINATION :
TRANS EURO KERZAZI
EL AMRI 48.
FORME JURIDIQUE :
S.A.R.L.
CAPITAL SOCIAL :
100.000,00 Dh, divisé en
1000 Parts de 100 Dh.
Mr. KERZAZI AHMED :
500 Parts
TOTAL : 1000 Parts
OBJET SOCIAL : 1-TRANS-
PORT DE MARCHAN-
DISÉS POUR COMPTE
D'AUTRUI.
2-TRANSPORT DE BA-
GAGES NON ACCOM-
PAGNES.
3- IMPORTATION/EX-
PORTATION
SIEGE SOCIAL : Mag N 3 A
Cote Mosquée Abdellah
Brou Abbas Lets Khalifa
Benaissa Oujda.
GERANCE : Mr KERZAZI
AHMED et Mr EL AMRI
EL MILOUD, cogérants.
La société sera engagée par
la signature de Mr. KER-
ZAZI AHMED et Mr. EL
AMRI EL MILOUD.

Dépôt au greffe du Tribu-
nal de Commerce d'Oujda
le 13/04/2023 N° 2926.
N° 2697/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
DIVISION TECHNIQUE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/2023/C.AZ
Le Lundi 15 Mai 2023 à 10
heures il sera procédé, dans
la salle des réunions de la
commune d'Azilal à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix pour :
OBJET : Entretien courant
des voies à la ville d'AZI-
LAL.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du Chef de la division tech-
nique de la Commune
d'Azilal, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés public
de l'état www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement prévi-
soire est fixé à la somme de :
Quinze mille dirhams (15
000,00dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Six cent qua-
tre vingt dix mille six cent
dix centimes (699
600,00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27,
29, et 31 du décret N° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
Commune d'Azilal ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- Soit les déposer sous for-
mat électronique et ce avant
la date d'ouverture des plis ;
- Soit les remettre directe-
ment au Président de la
commission d'appel d'offre
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 02 du règlement
de consultation.
N° 2698/PA

ÉLAN EN TOUTE ÉNERGIE
ÉLAN EN TOUTE ÉNERGIE

Le 20 Mars 2023, à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
OBJET : Entretien courant des voies à la ville d'AZILAL.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchés-publics.gov.ma.

Évaluation	Évaluation	Évaluation	Évaluation
1	1	1	1
1	1	1	1
1	1	1	1

Le 20 Mars 2023, à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
OBJET : Entretien courant des voies à la ville d'AZILAL.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchés-publics.gov.ma.

Conditions de participation :
- Être citoyen marocain ou résident en France depuis plus de 5 ans.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire ou équivalent.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie C.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie D.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie E.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie F.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie G.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie H.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie I.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie J.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie K.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie L.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie M.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie N.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie O.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie P.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie Q.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie R.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie S.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie T.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie U.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie V.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie W.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie X.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie Y.
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie Z.

Évaluation	Évaluation	Évaluation	Évaluation
1	1	1	1
1	1	1	1
1	1	1	1

Le 20 Mars 2023, à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
OBJET : Entretien courant des voies à la ville d'AZILAL.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchés-publics.gov.ma.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SOUS-MEKNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE MARCHÉS

AVIS D'ANNULATION
D'A.O.O n°03/2023/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : 03/2023/CZ relatif aux :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE A LA VILLE DE ZEMAMRA, TRANCHE I: ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR ARTISANS (OUVRIERS CORPS DE METIERS), LOT II.

Que vu les modifications d'ordre techniques qu'a connu l'appel d'offres précité la séance d'ouverture des plis programmée pour le 02/05/2023 à 10H00 est annulée.

N° 2692/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tel/Fax: 0537649573 GSM:
0668792975.
Constitution d'une
S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date
du 15/03/2023, il a été é-
tabli les statuts d'une société
SARL, dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :
Dénomination : "AGHRUM
INWAN" S.A.R.L.
Siège Social :DOMICILIE
CHEZ SMART WIN N°22
RUE IBEL MOUSSA APPT
N°12.

Associés :
- Mr.HAMMOU ALLAE,
apporteur en numé-
raire 50000,00 Dhs soit 500
Parts sociales.
- Mr. CHRISTEL SCHOU-
WEILER,apporteur en numé-
raire 50 000,00 Dhs soit
500 Parts sociales.

Objet :
- PRPMOTION /MANE-
GEMENT D'ARTISTES ET
SPECTACLES AU MAROC
ET A L'ETRANGER ;
Durée :99 ans.
Capital social :100.000,00
DHS.
Gérance : la société est
gérée par Mr. HAMMOU
ALLAE.
Dépôt légal : la société a
été immatriculée au RC au
Tribunal de Commerce de
Rabat sous le N°2745RC
N°167769.

N° 2701/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N°12/2023

Le 16 Mai 2023 à 10 h, il sera
procédé, dans le bureau de
Monsieur le Directeur Pro-
vincial de l'Équipement, du
Transport, de la logistique
et de l'Eau de TAROU-
DANNT à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres des prix pour:
Etude de traitement des dé-
gâts de crues survenus sur
la RR106 du PK75+000 au
PK112+000 (crues de février
2023), Province de Tarou-
dant.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de la Direction
Provinciale de l'Équipement,
du Transport et de la logis-
tique, Rue Settati -
M'Haita Taroudant, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'état :
<http://www.marchéspublics.gov.ma>.

"Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3.500,00dhs(Trois Mille-
Cinq Cent dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de :
240.000,00dhs(Deux Cent
Quarante Mille dirhams,
00cts).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27-
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par
courrier avec accusé de ré-
ception au bureau précité ;
• Soit déposer contre récé-
pissé dans le bureau du Sec-
rétariat du Directeur
provincial de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-

tique et de l'Eau de Tarou-
dant ;
• soit transmettre leurs docu-
ments par voie électronique.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles énumé-
rées par l'article 4 du règle-
ment de consultation.
Dossier technique compre-
nant :

* Pour les concurrents instal-
lés au Maroc:
Les concurrents doivent
produire une copie légalisée
du certificat d'agrément
suivant :D4
* Pour les concurrents non
installés au Maroc :

Les concurrents doivent
produire le dossier tech-
nique prévu par le règle-
ment de la consultation.

N° 2702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE FQUIH BEN
SALAH
CAIDAT OULED ZMAM
COMMUNE : OULED
ZMAM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 04/2023

Le 25 Mai 2023 à 10 :00
Heures il sera procédé à la
salle de réunion de : L'étude
architecturale et Assistance
Technique des travaux de
construction des Etals de
Bouches au Souk hebdoma-
daire et d'un Bloc Sanitaire
à la Commune Ouled Zmam,
Province Fquih Ben Salah .

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retiré au bureau de la Com-
mune Ouled Zmam, Pro-
vince Fquih Ben Salah. Il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchéspublics.gov.ma.

Le Budget Prévisionnel
Maximum, Hors Taxes,
pour l'exécution des Tra-
vaux à réaliser est de : Qua-
tre Cent Soixante-Cinq
Mille Quatre Cent Quatre-
Vingt Deux Dirhams, 73
Centimes (465.482,73 DHS).
Le Contenu ainsi que la Pré-
sentation des dossiers des
Concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des Articles 100, 101 et 102
du Décret N° 2.12.349 du 8
Joumada I 1434 (20 Mars
2013) relatif au Marchés
publics.

Les architectes peuvent :
1. Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans bureau
du Marché de la Com-
mune Ouled Zmam .
2. Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
3. Soit les remettre au prési-
dent du jury de la consulta-
tion architecturale au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
4. Soit transmettre leurs
dossiers par voie électro-
nique au maître d'ouvrage
via le portail des marchés
publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règlement
de la consultation architec-
turale.

N° 2703/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION FES -MEKNES
PROVINCE D'IFRANE
COMMUNE BEN SMIM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/CBS/2023

Le : 11/05/2023 à 11h, Il
sera procédé, dans le bu-
reau de Monsieur le prési-
dent de la Commune Ben
Smim à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix :

Électrification basse tension
de la station d'un suppres-
seur de renflement au vil-
lage

AIT TALEB AKKA de la
commune BEN SMIM,
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
technique, de la commune
Ben Smim , il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics : (www.marchéspublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3 000,00 dhs (Trois mille
Dirhams)

- L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : (Cent
trente-deux mille six cent
soixante-huit dirhams, 51
cts) 132 688,51 dhs
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
technique, de la commune
Ben Smim.
- soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les transmettre par
voie électronique via le por-
tail des marchés public
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de la consultation.

N° 2704/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°14/2023/ENDH

Le 10 MAI 2023 à 10 :00
heures, Il sera procédé, à la
salle de réunion sis au siège
de la province d'El Jadida à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres

des prix suivant : travaux
de branchement au réseau
électrique basse tension de
cinq unités préscolaires
au niveau des commu-
naux territoriales : Ouled
Ghansm, Chouka Et Od
Aissa -Province El Jadida -
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de:
Cinq mille dirhams (5
000,00 DHS).

L'estimation des coûts de
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme : 89 321,04 DHS
(Quatre-vingt-neuf mille
trois cent vingt et un di-
rhams 04 cts T.T.C)

Le dossier d'Appel d'offres
peut être retiré à la Division
des affaires administratives
/service de Budget et mar-
chés au Secrétariat Général
de la Province d'El Jadida, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'État :
www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dou-

siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n°2.12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier
recommandé leurs plis avec
accusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit les déposer contre récé-
pissé dans le bureau d'or-
dre du Secrétariat Général
de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique conformément
à l'article 7 de l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n°20-14 du
04/09/2014.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 2705/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION
ET DE TÉLÉVISION

AVIS RECTIFICATIF
AOO n°19AOM/SNRT/2023

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel
d'offres ouvert n°19AOM/SNRT/2023 relatif à :

« Travaux d'aménagement des locaux du siège de la SNRT à Rabat »

Que Cet Appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises
nationales (PME)

N° 2706/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
10/AOO/DRPS-ANP/2023

SEANCE PUBLIQUE

Le 11/05/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans le bureau de la Direction Régionale des Ports de Safi
à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE L'ANP MIS A LA DISPOSITION DE LA PLAGE D'ESSAOUIRA « PLAGES PROPRES
2023 »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
réglement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 500,00 TROIS MILLE CINQ CENT**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **232 992,00 TTC**

DEUX CENT TRENTE DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au
Safi Ville.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
(PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1902-21 en date du 14/12/2021 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **25/04/2023 à 11H00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 12 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout engagement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI, auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
Tel: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 60 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.

N° 2699/PA

- FIDUCIAIRE
ARRACHAD -
SARL A ASSOCIE
UNIQUE
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE AU CAPITAL
DE : 200.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 53 Bd
Lahcen Ou Idder,
Casablanca

Aux termes du p.v de l'assemblée générale Extraordinaire de la société Fiduciaire arrachad sarl, Tenue le 16/01/2023, les Associés ont décidé d'accepter la démission du gérant monsieur abdellatif Khaldoun, et lui donne quitus pour sa gestion à ce jour ; et nommer en qualité de nouveau gérant de la société Monsieur abderahim khaldoun, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de ladite société.

En conséquence, l'Assemblée Générale des Associés décide de modifier l'Article 15 des statuts de la Société. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 08/02/2023 sous N° 857654.

N° 2708/PA

- JOMAYRA FIVE -
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE
UNIQUE
AU CAPITAL DE :
10.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 6 RUE
ESSRAFI RESIDENCE
NOUR ETAGE 04 APPT 9,
CASABLANCA.
Par décision de l'Associé Unique en date du 20/12/2022 a décidé

1) la dissolution anticipée de ladite Société.
2) Nomination d'un liqui-

dateur à savoir : Mr HICHAM JOUHARI.
3) Désignation du Siège Social de la Société comme Siège de liquidation. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 02/02/2023 sous N° 856867.

N° 2709/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°05/INDH/2023
Le 11 Mai 2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT IBNO KHALDOUN- PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 30.000,00dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de 1 583298,00dhs (Un Million CinqCent Quatre-Vingt-Trois Mille Deux Cent Quatre Vingt-Dix Huit Dirhams, 00Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2710/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/B.C./2023
Le 24/05/2023 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-

Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix relatif à : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'EQUIPEMENT DES BUREAUX DE SECRETARIAT GENERAL, SECRETARIAT GENERAL DES AFFAIRES REGIONALES ET POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés / Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :4.000,00 Dhs (Quatre Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (247.260,00 Dhs) = Deux Cent quarante Sept Mille Deux Cent soixante Dirhams.

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

• Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).

• Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmis par la voie électronique ;

• Catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la D.S.L.C.G à la wilaya, avant le 23/05/2023 à 16H (Heure limite pour le dépôt des catalogues et prospectus). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 2711/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna -Province de Rhamna-

Le marché correspondant au présent appel d'offre est réservé à la petite et moyenne entreprise

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2023
OUVERTURE DES PLS LE 16/05/2023

Le 16/05/2023 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport et de la logistique de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille neuf cent dirhams (2 900,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-quinze mille trois Cent soixante dirhams (195 360,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation

b. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 2706/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL HAÏB
CERCLE AGOURAI
CAIDAT SEBT JAÏOUB
COMMUNE RAS IJERRI

**AVIS D'ORGANISATION DES EXAMENS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE
A LA COMMUNE RAS IJERRI
AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

La commune Ras Ijerri organise à son siège des examens d'aptitude professionnelle au profit de ses fonctionnaires selon le tableau suivant :

Grade d'accès	Conditions de participation aux examens	Nombre de postes	Date et lieu d'examen	Date de limite de dépôt des dossiers de candidature
Adjoint technique 1 er grade	Six ans d'ancienneté au grade Adjoint technique 2 ^{ème} grade ,au jour de l'épreuve écrite	1	25/05/2023 à 10 h A la commune de RAS IJERRI	12/05/2023 à 16h00mn

Les fonctionnaires qui satisfont aux exigences légales pour y participer sont priés de déposer leurs dossiers de candidatures au bureau d'ordre dans les délais .

N° 2707/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/04/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:
- Dénomination : " MORY PRIME" S.A.R.L.A.U
- Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Associés Uniques : - Mr. AYOUB KHEDAD, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet : - ORGANISATION DES COLONIES DE VACANCES
- RESTAURANT COLLECTIVE
- ORGANISATION EVENEMENT.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. AYOUB KHEDAD
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 865838 RC N° 579379.

N° 2713/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/03/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : "HMG LILISKANE IMMO" S.A.R.L.
Siège Social : RESIDENCE MAJORELLE IMM G3 N3 AL QODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Les associés :
- Mr. ABDESSAMAD EL HADDADY, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.
- Mr. EL GHAZOUANI EL HADDADY apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.
- Mr. MOSTAFA EL HADDADY apporteur en numéraire 33 400,00 DHS soit 334 parts sociales.

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDESSAMAD EL HADDADY ET Mr. EL GHAZOUANI EL HADDADY ET Mr. MOSTAFA EL HADDADY.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 865837 RC N° 579377.

N° 2714/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du Préscolaire

et des Sports
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental
Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N°: 02/2023/CRMEF OR
Le 12/05/2022, à 10H00 du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au centre régional des métiers de l'éducation et de formation sis à Hay Almassira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix: ACO 02/2023/CRMEF OR: -Gardiennage du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région l'Oriental et ses annexes administratives à Boudir, Alqods et à Nador- en un lot unique.

-La caution provisoire est fixée à : 11 000,00 DH (Onze mille dirhams)
-L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 782 681,33 DH (Sept cent quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt et un DH, trente-trois centimes) toutes taxes comprises

-Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du centre régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental sis à Hay Almassira place de Lille Oujda. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le centre régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental, siège principal Hay Al Massira place de Lille Oujda.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au centre régional précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Remarque: Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de la consultation.
N° 2715/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° 07/2023/FDR-KS
Le 11/05/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux de renouvellement de 22 salles en préfabriqué, relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna.

Répartis en Quatre Lots :
- LOT 1 : Travaux de renouvellement de 5 salles en préfabriqué ;
- LOT 2 : Travaux de renouvellement de 5 salles en préfabriqué ;
- LOT 3 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;
- LOT 4 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
Secteur : A (Constructions)
Qualification : A2 (travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment)
Classe : 4
Pour les candidats étran-

gers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2716/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° 08/2023/FDR-KS
Le 11/05/2023 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux de renouvellement de 20 salles en préfabriqué, relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna.

Répartis en Trois Lots :
LOT 1 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;
LOT 2 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;
LOT 3 : Travaux de renouvellement de 8 salles en préfabriqué.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
Secteur : A (Constructions)
Qualification : A2 (travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment)
Classe : 4
Pour les candidats étran-

gers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2717/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
AREF MARRAKCH - SAFI
DIRECTION PROVINCIALE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° 09/2023/FDR-KS
Le 11/05/2023 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux de renouvellement de 20 salles en préfabriqué, relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à El Kelaa des Sraghna, province El Kelaa des Sraghna.

Répartis en Trois Lots :
LOT 1 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;
LOT 2 : Travaux de renouvellement de 6 salles en préfabriqué ;
LOT 3 : Travaux de renouvellement de 8 salles en préfabriqué.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
Secteur : A (Constructions)
Qualification : A2 (travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment)
Classe : 4
Pour les candidats étran-

- LOT 3 : (37 000,00 DH) Trente Sept Mille Dirhams.
• L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixée à la somme de :
- LOT 1 : (1 112 576,04 DH) Un Million Cent Douze Mille Cinq Cent Soixante Seize Dirhams et 04 Cts ;
- LOT 2 : (1 106 646,12 DH) Un Million Cent Six Mille Six Cent Quarante Six Dirhams et 12 Cts ;
- LOT 3 : (1 481 458,08 DH) Un Million Quatre Cent Quatre Vingt et Un Mille Quatre Cent Cinquante Huit Dirhams et 08 Cts.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
Secteur : A (Constructions)
Qualification : A2 (travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment)
Classe : 4

Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2717/PA

المملكة المغربية وزارة التعلّم صحة التعلّم جماعة سيدي المصطفى عد م م ب		اعلان		بنيها رئيس جماعة سيدي المصطفى الي علم كلفة موقلي جماعة سيدي المصطفى له تقرر اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لتقديتهم وذلك بمقر جماعة سيدي المصطفى لصد وتوجح الدرجات التالية:	
المرجع القانوني المرجع القانوني	تاريخ اجراء الامتحان	المرجع القانوني المرجع القانوني	المرجع القانوني المرجع القانوني	المرجع القانوني المرجع القانوني	المرجع القانوني المرجع القانوني
1	17/06/2023	22/05/2023	1	1	مقترح في وجه المساعدين الإداريين والتلقين من الدرجة الثانية والمساعدين التلقين من الدرجة الأولى المتوفرين على مستوى على الأقل من الكفاءة الفنية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني وطبقا: - الظهير الشريف رقم 1-15-85 صادر في 20 رمضان 1436 (17/أكتوبر 2015) بتفويض القانون 113-14 المتعلق بجماعات - وبإشارة على قرار الوزير المنتدب لدى رئيس الحكومة المكلف بالاتصال الرضوي وإصلاح الأثر رقم 1432 الصادر في 23 من شوال 1443 (24 ماي 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية للتزقي في الدرجة بالتمسية لهنسي المساعدين التلقين والمساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات. مقترح في وجه المعمرين من الدرجة الثانية المتوفرين على مستوى على الأقل من الكفاءة الفنية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني وطبقا: - الظهير الشريف رقم 1-15-85 صادر في 20 رمضان 1436 (17/أكتوبر 2015) بتفويض القانون 113-14 المتعلق بجماعات - وبإشارة على قرار الوزير المنتدب لدى رئيس الحكومة المكلف بالاتصال الرضوي وإصلاح الأثر رقم 2085 الصادر في 26 من ذي الحجة 1443 (26/أكتوبر 2022) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لتوجح الدرجات الأولى والثانية والثالثة من فئة المعمرين المشتركة بين الوزارات. مقترح في وجه التلقين من الدرجة الثانية المتوفرين على مستوى على الأقل من الكفاءة الفنية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني وطبقا: - الظهير الشريف رقم 1-15-85 صادر في 20 رمضان 1436 (17/أكتوبر 2015) بتفويض القانون 113-14 المتعلق بجماعات - بتقرر الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القواعد العامة رقم 06-06 الصادر في شعبان 1427 بعد أن توجح طلبات المشاركة في الامتحان بصحبة المواد البشرية بجماعة سيدي المصطفى
1	04/11/2023	13/10/2023	1	1	مقترح في وجه المساعدين الإداريين والتلقين من الدرجة الثانية والمساعدين التلقين من الدرجة الأولى المتوفرين على مستوى على الأقل من الكفاءة الفنية بهذه الصفة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني وطبقا: - الظهير الشريف رقم 1-15-85 صادر في 20 رمضان 1436 (17/أكتوبر 2015) بتفويض القانون 113-14 المتعلق بجماعات - بتقرر الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القواعد العامة رقم 06-06 الصادر في شعبان 1427 بعد أن توجح طلبات المشاركة في الامتحان بصحبة المواد البشرية بجماعة سيدي المصطفى

N° 2712/PA

Quand la niyya fait défaut !

Il ne s'agit pas de l'intention dans son acception religieuse mais de la volonté active d'agir collectivement et individuellement pour l'intérêt commun

La nation a, dans son histoire, des dates fondatrices et des repères chronologiques essentiels qui permettent à ses citoyens de se retrouver et de redynamiser les liens sacrés qui en font un peuple. Et l'histoire multiséculaire du Maroc est abondamment servie de ces repères dont le merveilleux temps de la Coupe du Monde FIFA Qatar 2022.

En effet, le formidable parcours footballistique de la sélection nationale a procuré au peuple marocain une joie et une fierté incommensurables et lui a fait oublier, le temps de la compétition, un quotidien loin d'être réjouissant pour la majorité des citoyens.

Mais le plus important enseignement qui jaillit de la marche glorieuse des Lions de l'Atlas concerne, à mon sens, le rôle de la niyya dans la réalisation de tout exploit. Il ne s'agit pas ici de l'intention dans son acception religieuse mais de la volonté active d'agir collectivement et individuellement pour l'intérêt commun. C'est ce qu'a montré la bande à Walid Regragui qui a subjugué le monde entier par la symbiose qui unit son groupe, le respect des ascendants, l'amour du drapeau, en un mot la fierté de représenter son pays de la plus belle des façons.

Cette magnifique épopée ne doit pas, pour autant, nous faire oublier les tares et sentiments d'injustice qui éreintent bon nombre de citoyens. La cause principale de cette situation réside dans l'absence de la niyya, l'intention sincère et citoyenne. Cette carence souvent volontaire ne cesse de handicaper la marche en avant du pays. Les dirigeants politiques successifs font, souvent, mine d'ignorer les orientations de S.M le Roi Mohammed VI dans son discours à la nation, à l'occasion du 18ème anniversaire de la Fête du Trône, et dans lequel le Souverain lança un appel franc à la mise en œuvre du principe constitutionnel qui établit une corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes, seul gage pour la concrétisation d'une gouvernance optimale.

Plusieurs exemples illustrent le décalage entre cette volonté Royale moderne et soucieuse du bien-être des citoyens et une classe politique sclérosée, hélas, trop préoccupée par ses propres intérêts.

La cherté de la vie et l'inflation galopante qui frappent de plein fouet les citoyens sont un bon exemple pour illustrer ces affirmations. Il est inadmissible, en effet, qu'un pays riche en terres arables, en barages et dont la majorité de la population vit



Le Souverain a lancé un appel franc à la mise en œuvre du principe constitutionnel qui établit une corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes, seul gage pour la concrétisation d'une gouvernance optimale.



dans les campagnes se retrouve avec un panier alimentaire aussi cher qu'en Europe. Certains justifieraient cette situation par la sécheresse, le Covid, la guerre russo-ukrainienne ou encore par l'impact du coût de l'énergie. Prendre appui sur ces explications relève de la tentative de noyer la vérité. La situation désastreuse dont souffrent effroyablement des millions de familles est, en somme, l'enfant légitime du fameux plan "Al-Maghrib al-Akhdar" dévoyé, intentionnellement ou non, de son but initial. Il est évident que le côté business a pris le dessus sur l'objectif fondamental de ce plan qui est, rappelons-le, de garantir la sécurité alimentaire de tout un peuple. Pour étayer ce propos, on peut avancer les constatations suivantes :

- Le plan "Maroc vert" aurait dû prendre en compte, en premier lieu, la garantie des approvisionnements en eau potable pour les citoyens avant de penser à produire des avocats ou d'autres cultures gourmandes en ressources hydrauliques. Les restrictions ou coupures d'eau estivales dans les villes et les images effroyables de familles à la campagne en train de chercher désespérément de quoi étancher leur soif sont les preuves irréfutables de l'étréoussée de vision des concepteurs du plan cité ci-dessus.

- La construction des barrages fut souvent précédée d'achats, à prix dérisoire, de terres collectives considérées comme zones de pâturage et de transhumance par les populations. Ce "délit d'initié" qui profite aux grands investisseurs prive, dès l'avant-projet, les locaux du fruit de ces ouvrages et les transforme en journaliers sur leurs propres terres !

- Ce plan a un impact social dramatique dans des régions comme le sud-est du pays où la fixation des populations dans ces régions excentrées est étroitement tributaire de la pérennité des ressources naturelles. Les populations y vivaient de cultures vivrières qui permettaient, bon an mal an, une autosuffisance alimentaire. Plusieurs cultivateurs des oasis et ksours de Darâa et de la vallée de Guir, pour ne citer qu'eux, furent contraints d'abandonner leurs lopins de terre, leur source nourricière vitale, pour se muer en ouvriers non qualifiés et bon marché dans les complexes industriels de Tanger ou comme journaliers dans les exploitations de fraises et de tomates au nord du Royaume.

Ce déséquilibre dévastateur et ses effets néfastes sur le phénomène migratoire de la

campagne vers la ville constituent, à mon sens, la preuve évidente de l'incompatibilité du plan "Maroc vert" avec les besoins vitaux de ces régions.

Cette carence en intention sincère concerne, aussi, la gestion du dossier de la SAMIR, un des fleurons de la vie économique du pays.

La raffinerie de Mohammadia a été mise en liquidation judiciaire en 2016 suite à une décision du tribunal de commerce de Casablanca, et ce une année après avoir cessé ses activités pour accumulation de dettes. Le feuilleton de cet énorme gâchis est trop long et riche en mauvaise gestion et en tricheries fiscales. Il mérite, à lui seul, un article à part entière. Mais ce qui choque en premier abord, c'est l'attribution de la résolution de ce grand dossier par les gouvernements successifs. A qui profite la situation ? Pourquoi on n'opte pas pour une renationalisation pure et simple de cette entreprise hautement stratégique ?

Cependant, la crise énergétique accentuée par la guerre russo-ukrainienne interpellée, à juste titre, les consommateurs qui se retrouvent obligés de payer à prix d'or le plein de leurs véhicules. Alors que la SAMIR permettait au pays de se procurer du brut à un prix préférentiel auprès de l'OPEP, notamment les pays du Golfe et d'offrir un carburant à prix abordable aux consommateurs, le Maroc s'est retrouvé dans l'obligation d'acheter des produits raffinés, ce qui augmente considérablement la facture énergétique et, par ricochet, le prix du litre à la pompe. Et c'est là où les distributeurs rentrent en scène pour réaliser des marges inacceptables. C'est notamment le cas de cette fameuse société qui est sur toutes les langues et qui domine le marché. La ligne de démarcation entre le business et la mission politique d'intérêt général s'en trouve, de facto, malléable et poreuse.

Les deux exemples évoqués ci-dessus illustrent le désarroi des populations qui se sentent injustement exploitées et contraintes de se saigner à blanc pour faire bouillir la marmite.

Le peuple marocain est un peuple fier, pacifique et mûre. Il peut, au nom des intérêts supérieurs du pays, accepter les plus lourds des sacrifices. Toutefois, il ne supporte point d'être spolié de son droit à une vie digne. Il a besoin de femmes et d'hommes politiques qui prennent leurs missions pour un réel sacerdoce laïc et qui sont prêts à mettre la main dans les rayons



Plusieurs exemples illustrent le décalage entre cette volonté Royale moderne et soucieuse du bien-être des citoyens et une classe politique sclérosée, hélas, trop préoccupée par ses propres intérêts.

de la roue de l'histoire, pour paraphraser Max Weber.

Les portes des abus deviennent grandes ouvertes quand la niyya fait défaut. Sans la sincérité dans l'engagement politique, les décisions risquent fort d'être entachées d'irrégularités car, comme l'affirme Ibn Khaldoun, la justice, entendue ici dans son sens large, est à la base de toute civilisation.

En guise de conclusion, il est utile de rappeler que la politique est un pouvoir mis en place afin de guider le peuple et de répondre au mieux à ses attentes. Ce pouvoir a des représentants qui sont les hommes politiques et qui ont le devoir de l'utiliser à des fins strictement bénéfiques pour le peuple qu'ils gouvernent. Les partis politiques, au pouvoir comme à l'opposition, sont-ils disposés à retrousser les manches et œuvrer sincèrement pour l'intérêt général ? Il faut bien l'espérer car sans une niyya citoyenne et engagée, aucune paix sociale ne peut perdurer.



Par Mohamed Lmoubariki

Sport

L'AS FAR retrouve les commandes de la Botola L'IRT se rebiffe et enfonce l'OCK



Après avoir concédé deux contre-performances de rang, l'AS FAR n'a pas tardé à se ressaisir pour renouer avec la victoire en Botola Pro D1. En effet, pour le compte de la 23ème journée, les Militaires ont eu raison, dimanche à domicile, du Moghreb de Tétouan par 2 à 1.

Même poussés par leur public, ce n'était pas gagné d'avance pour les joueurs de l'AS FAR qui ont regagné les vestiaires alors qu'ils étaient menés à la marque suite à une réalisation de Youssef Arbidi (40è). Ils ont dû attendre l'heure de jeu pour recoller au score, avant de doubler la mise suite aux buts respectifs de Monteiro Borges (63è) et Reda Slim (70è).

Une victoire à l'arraché pour les Militaires qui retrouvent la pole position (50 pts), cédée provisoirement après la victoire du Wydad, samedi, devant l'Union de

Touarga, toujours sur ce score étrié de 2 à 1.

La course au titre promet d'être effrénée entre l'AS FAR et le WAC et leur prochain face-à-face pourrait déterminer en quelque sorte l'heureux nanti pour décrocher le titre de champion du Maroc au titre de la saison 2022-2023.

Si en haut du tableau le duel s'annonce « show », il en est de même pour ce qui est de la situation en bas du classement. Les choses se sont compliquées de plus belle à l'issue de cette manche, surtout après l'éclatante victoire de l'IRT sur l'OCK par 3 à 0, buts de Mohcine Moutouali (9è, sp), Zakaria Benlmaachi (46è) et Sofiane El Mouadden (90e+8). Un résultat qui a permis à la formation tangéroise d'engranger trois points de plus sans pour autant quitter le fauteuil de cancre de service, partagé désormais avec l'équipe

khourguie, premier relégué.

Pour ce qui est de la bonne opération de cette journée, elle est à mettre au compte du HUSA, tombé en déplacement du SCCM par 2 à 1. Les Gadiris ont troqué la zone de turbulences contre le ventre mou du classement et sont donc bien partis en vue de conserver leur place dans la cour des grands, contrairement à d'autres mal barrés comme le DHJ défaits vendredi sur ses bases par l'OCS par 1 à 0. Les Oujdis, eux, peuvent pousser un petit ouf de soulagement suite à leur victoire sur le MAS par 2 à 1 et restent maîtres de leur destin.

Enfin, le 23ème acte de la Botola a vu la RSB, qui n'a plus gagné de match depuis la 16ème journée face au HUSA, prendre le meilleur sur le FUS sur le court score de 1 à 0, tandis que le Raja accroché par la JSS (0-0), s'est fait distancer par le duo de tête, et devrait se focaliser sur les deux échéances qui lui restent : la Coupe du Trône où il a hérité du SCCM au stade des quarts de finale et la Ligue des champions et le match de samedi prochain au Caire contre Al Ahly qui sera soutenu par un peu plus de 50.000 spectateurs.

M.Bouarab

Classement										
	Pos	Equipe	P	V	N	D	MP	MP	MP	MP
01	1	WAC	30	10	10	10	30	30	30	30
02	2	AS FAR	30	10	10	10	30	30	30	30
03	3	Wydad	30	10	10	10	30	30	30	30
04	4	USM	30	10	10	10	30	30	30	30
05	5	AS Salé	30	10	10	10	30	30	30	30
06	6	AS Kénitra	30	10	10	10	30	30	30	30
07	7	AS Tétouan	30	10	10	10	30	30	30	30
08	8	AS Marrakech	30	10	10	10	30	30	30	30
09	9	AS Agadir	30	10	10	10	30	30	30	30
10	10	AS Berkane	30	10	10	10	30	30	30	30
11	11	AS DRAA	30	10	10	10	30	30	30	30
12	12	AS Oujda	30	10	10	10	30	30	30	30
13	13	AS Mohammédia	30	10	10	10	30	30	30	30
14	14	AS Fez	30	10	10	10	30	30	30	30
15	15	AS Khourguie	30	10	10	10	30	30	30	30
16	16	AS Ksar	30	10	10	10	30	30	30	30

Cérémonie à Rabat en l'honneur de l'EN féminine de boxe ayant pris part aux championnats du monde à New Delhi



La Fédération Royale marocaine de boxe (FRMB) a organisé, samedi soir à Rabat, une cérémonie en l'honneur de l'équipe nationale féminine de boxe ayant pris part aux championnats du monde tenus récemment à New Delhi en Inde.

L'équipe féminine, ayant représenté la boxe marocaine lors de ces Mondiaux, comprend Khadija El Mardi (+81 kg), Yasmine Moutaqui (-48 kg), Widad Bertal (-54 kg) et Rabab Cheddar (-50 kg).

Lors de ces championnats du monde, Khadija El Mardi est devenue la première pugiliste arabe et africaine à être sacrée

championne du monde, tandis que Yasmine Moutaqui a décroché la médaille de bronze.

Outre les membres de l'équipe nationale féminine de boxe, cette cérémonie en l'honneur des pugilistes marocaines a été marquée par la présence notamment du ministre de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, du président de la Fédération Royale marocaine de boxe, Abdeljaouad Belhaj, du président du Comité national olympique marocain (CNOM), Fayçal Laraichi, du directeur des sports au ministère, Abdelrazak El Akkari, ainsi que des membres

du staff qui ont assuré l'encadrement technique des pugilistes marocaines lors de ces championnats du monde.

A cette occasion, M. Benmoussa a félicité le président de la FRMB et les boxeuses marocaines pour l'exploit remarquable qu'elles ont réalisé lors des Mondiaux de New Delhi, affirmant que ces prouesses sportives ont ravi tous les Marocains et constituent une source de fierté pour tous.

Pour sa part, le président de la FRMB s'est félicité des exploits historiques réalisés par Khadija El Mardi et Yasmine Moutaqui lors des championnats du monde, ce qui a permis au Maroc de se positionner au 5è rang mondial, devançant plusieurs pays leaders dans cette discipline sportive.

M. Belhaj a rappelé que suite au sacre mondial de Khadija El Mardi, S.M le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à la championne marocaine, tout en l'assurant de Sa Haute sollicitude et bienveillance, notant qu'il s'agit d'une grande fierté pour la boxe nationale.

Il a fait observer que ce succès des pugilistes marocaines aux Mondiaux est le résultat des efforts des associations formatrices et des cadres techniques nationaux, ainsi que du soutien du ministère de

tutelle, du CNOM et de la FRMB, affirmant que tous les moyens financiers et humains ont été mobilisés pour briller à l'international, tout en évoquant le franc succès de la 6ème édition du Trophée international Mohammed VI de boxe.

De son côté, le président du CNOM, a relevé que cette cérémonie en l'honneur des championnes marocaines de boxe vient illustrer la fierté de tous les Marocains et leur joie après le sacre mondial de Khadija El Mardi, affirmant que cet exploit ouvre la voie à d'autres succès sportifs.

La championne marocaine Khadija El Mardi a, quant à elle, exprimé son grand bonheur de devenir la première pugiliste arabe et africaine à être sacrée championne du monde.

Elle a ainsi dédié cette victoire à S.M le Roi Mohammed VI, à tous les Marocains et à la famille de la boxe nationale, y compris le président de la FRMB, ainsi que son entraîneur et la Direction technique.

Cette cérémonie a été marquée par la remise de récompenses financières aux pugilistes ayant pris part aux Mondiaux de New Delhi, ainsi qu'au staff technique et médical de la Fédération Royale marocaine de boxe.

Botola Pro D2

Voici les résultats complets des matches de la 23ème journée de la Botola Pro D2 de football disputés dimanche:

- ASS-RBM : 1-1
- OD-IZK : 3-2
- SM-RCAZ : 1-1
- CAK-JSM : 3-1
- CAYB-USMO : 2-1
- I.Marrakech-RAC : 2-1
- RCOZ-CJBG : 0-0
- WAF-WST : 2-1
- Classement
- 1-RCAZ : 41 pts
- 2-SM : 40 pts
- 3-CAYB : 38 pts
- 4-RCOZ : 35 pts
- 5-OD : 33 pts
- CAK : 33 pts
- USMO : 33 pts
- 8-RBM : 29 pts
- 9-RAC : 28 pts
- WAF : 28 pts
- 11-I.Marrakech : 27 pts
- 12-JSM : 26 pts
- CJBG : 26 pts
- 14-ASS : 24 pts
- 15-I.Marrakech : 20 pts
- 16-WST : 18 pts

EN de futsal

La sélection marocaine de futsal et son homologue croate se sont neutralisées 3 buts partout, en match amical disputé dimanche soir au Complexe Mohammed VI de football. Les réalisations de l'équipe nationale ont été signées Soufiane El Mesrar, Bilal Bekkali et Youssef Jawad. Il s'agit de la deuxième rencontre amicale des Lions de l'Atlas après celle remportée contre le Japon (3-2), vendredi dernier. Les hommes de Hicham Dguig seront opposés, aujourd'hui à la France.

Ces matches s'insèrent dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale pour la Coupe arabe prévue en mai prochain en Arabie Saoudite.

Coupe arabe de beach-soccer

La sélection marocaine de beach-soccer a été versée dans la poule A de la Coupe arabe (Arabie Saoudite 2023), aux côtés du pays hôte, de la Mauritanie et du Liban, et ce suite au tirage au sort qui a eu lieu, dimanche à Riyad. Le groupe B de cette compétition, organisée par l'Union des associations arabes de football (UAFA) du 11 au 20 mai au King Abdullah Sports City, comprend Oman, l'Égypte, la Palestine et le Soudan. Quant au groupe C, il est composé des Emirats arabes unis, de la Libye, du Koweït et des Comores.

Cette Coupe fait partie des compétitions de l'UAFA pour la saison 2023. Sa première édition, qui s'est déroulée en Égypte en 2008, a été remportée par le pays hôte.

Pour sa part, l'Arabie Saoudite s'est adjugé la 2ème édition qui a eu lieu sur ses terres, alors que la 3ème, organisée en Égypte, a été décrochée par les Pharaons.